



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2672
18 octobre 2019
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Offensive turque en Syrie

Les peuples victimes du jeu des grandes puissances



CARLOS CHARLES

Macron, Le Pen...
**Démagogie
antimusulmane**

Page 3

Équateur
**Le pouvoir
a dû reculer**

Page 9

Michelin
**Non au diktat
capitaliste**

Pages 12-13

LEUR SOCIÉTÉ

Macron, le Pen...: démagogie antimusulmane 2

Loi alimentation: la grande arnaque 3

Inégalité hommes-femmes: la double peine 4

Française des jeux: le gros lot de la privatisation 4

Cotisations patronales: cadeau géant 4

Commission européenne: petits meurtres entre amis 4

Sans-papiers: une lutte qui a payé 5

Allocation adulte handicapé: une augmentation en trompe-l'œil 5

La Manche: nouveau cimetière de migrants 5

Nos lecteurs écrivent: chômage, une réforme contre les plus précaires 5

Antilles: la course au profit empoisonne les travailleurs 6

Rouen: Lubrizol pollueur mais pas payeur 6

Chlordécone dans l'eau «potable»: l'État savait 6

Martinique: commission chlordécone, silences et oublis complaisants 6

Lycée Paul Robert - Les Lilas: mobilisation après la mort d'un lycéen 7

Fonction publique territoriale: attaques contre le droit de grève 7

Éducation: l'os des aides encore rogné 7

Nos lecteurs écrivent: Crèches, encadrement peau de chagrin 7

17 octobre 1961-17 octobre 2019: en mémoire des travailleurs algériens massacrés 10

Manifestation de pompiers: nombreux et en colère 16

Tourisme médical: une bouffée d'oxygène? 16

DANS LE MONDE

Turquie: en perte de vitesse, Erdogan a besoin d'une guerre 8

Argentine: à la veille des élections, un pays plongé dans la crise 8

Équateur: la révolte fait reculer le gouvernement 9

Équateur: le sale rôle du FMI 9

États-Unis: s'éclairer à la bougie en Californie 9

Allemagne: l'extrême droite et ses complices 10

Union européenne: pendant le massacre, les livraisons d'armes continuent... 10

Tunisie: entre un affairiste et un réactionnaire 16

ENTREPRISES

Renault - Flins: coup de colère aux Presses 11

PIC Armorique - Rennes: les postiers en ont assez 11

La Poste Marseille et Le Rove: facteurs en grève 11

Michelin: non au diktat capitaliste 12

Banques: licenciements 12

Michelin: La Roche-sur-Yon - Cholet La Chapelle-Saint-Luc Clermont-Ferrand 13

Hôpitaux 14

Ehpad Saint-Nicolas - Angers 14

SNCF - atelier de Noisy-le-Sec 14

SNCF - Lyon Gerland 14

PSA - Poissy 15

Guerre en Syrie: un chaos dont l'impérialisme est responsable

En annonçant dès le 7 octobre le retrait des forces spéciales américaines présentes dans le nord de la Syrie, Trump a donné le feu vert à Erdogan pour lancer l'armée turque contre les Kurdes syriens. Le cynisme avec lequel les dirigeants américains ont ainsi abandonné ceux sur qui ils s'étaient appuyés pour reconquérir les territoires contrôlés par Daech choque légitimement partout dans le monde.

Mais, si le cynisme des grandes puissances est sans limite, il n'est pas nouveau. Si les peuples du Moyen-Orient, de la Syrie à l'Afghanistan en passant par l'Irak et l'Iran, subissent les guerres et les destructions depuis quarante ans, la responsabilité en incombe directement aux puissances impérialistes. Les États-Unis, gendarme du monde, sont à la manœuvre aujourd'hui, mais ils ont été suivis, ou précédés selon les épisodes, par la France et la Grande-Bretagne, les premières à avoir dépecé cette région stratégique, riche en pétrole, en y traçant des frontières arbitraires, coupant notamment les populations kurdes en quatre morceaux. Cette politique criminelle n'a fait que se poursuivre et s'approfondir.

Dès 1979, la CIA a financé et équipé les milices islamiques qui combattaient la présence soviétique en Afghanistan. Ce soutien a permis à un certain Oussama Ben Laden de faire ses classes et de tisser un réseau solide, avant de se retourner contre ses maîtres en fondant al-Qaïda. Le djihadisme, dont l'éradication sert aujourd'hui à justifier interventions militaires et lois sécuritaires au nom de la « lutte contre le terrorisme », est un produit direct des manœuvres impérialistes.

En 2011, le démocrate Obama a retiré les troupes américaines de l'Irak, que le républicain Bush junior avait envahi en 2003 sous prétexte des attentats du 11-Septembre, dont les Irakiens n'étaient en rien responsables. L'armée et les services spéciaux américains ne laissaient pas alors « un Irak souverain, stable et autonome », comme le prétendait Obama. Ils laissaient un peuple meurtri et un pays détruit par la guerre civile, découpé par leurs soins en zones confessionnelles sur lesquelles prospéraient des milices islamistes de diverses obédiences. Parmi elles, il y avait al-Qaïda en Irak et son leader al-Baghdadi, futur fondateur de Daech.

Quand, en 2011, le Printemps arabe toucha la Syrie, l'intervention des grandes puissances ne visa pas, quoi qu'elles en disent, à appuyer les aspirations sociales et démocratiques de la population face à la dictature de Bachar al-Assad. Après une période d'observation prudente, elles voulurent profiter de la situation pour tenter de

remplacer le régime d'Assad par un autre, plus docile à leurs intérêts. Elles agirent pour remplacer la contestation sociale par une guerre civile et confessionnelle. Elles le firent directement et par l'intermédiaire d'alliés régionaux en rivalité entre eux, l'Arabie saoudite et la Turquie, mais aussi le Qatar, l'Égypte et l'Iran, pourtant ostracisé par les États-Unis. Ces interventions des puissances régionales, tour à tour encouragées et modérées par les États-Unis, transformèrent la Syrie en champ de bataille entre milices concurrentes. Cela juge sans appel les discours des dirigeants occidentaux sur la démocratie, les droits des peuples, des femmes ou des minorités opprimées.

Quand l'une de ces milices, Daech, née en Irak, réussit à s'imposer sur un vaste territoire en proclamant l'État islamique au Levant et en Irak, les grandes puissances durent changer leur fusil d'épaule. D'un côté, elles remirent le dictateur Assad dans le jeu. De l'autre, elles formèrent une coalition pour combattre Daech. Les États-Unis et leurs alliés s'appuyèrent sur les milices kurdes syriennes, encadrées par leurs conseillers militaires et appuyées par leurs avions. Au prix de lourdes pertes, les milices kurdes du YPG et les Forces démocratiques syriennes (FDS) reconquirent, ville par ville, le territoire occupé par Daech.

Comme ceux du Kurdistan irakien, les nationalistes kurdes de Syrie espéraient profiter de cette alliance pour conserver durablement le petit espace d'autonomie conquis au nord du pays à la faveur de la guerre civile. L'espoir aura été de courte durée. Si l'on ignore quels marchandages ont eu lieu entre Trump et Erdoğan, quels sont les calculs américains, ces derniers ont sacrifié les Kurdes pour satisfaire leur allié turc, hostile à un Kurdistan autonome à ses frontières et prêt à une aventure militaire pour redorer son blason. En même temps, les États-Unis redeviennent, à travers la Turquie, un acteur de la guerre civile syrienne, quitte même à la relancer.

Cette trahison montre encore une fois que l'ordre mondial imposé par les grandes puissances ne laisse aucune place à l'autodétermination des peuples. Qu'il s'agisse des Kurdes, des Palestiniens ou d'autres, elles n'agissent qu'en fonction de leurs propres intérêts et de ceux de leurs sociétés, pétrolières ou autres.

La domination de l'impérialisme ne mène qu'au chaos et à la guerre permanente, comme le montrent les exemples de la Syrie, de l'Irak et du Moyen-Orient dans son ensemble; avec le risque de plonger le monde dans une guerre généralisée.



Ville de Ras-al-Ein sous les bombardements turcs.

ERDEM SAHIN EPA-EFE

Macron, Le Pen... : démagogie antimusulmane

Se targuant, avec un insondable mépris, de reconquérir l'électorat populaire, Macron avait plaidé pour une « société de vigilance », dans laquelle chacun serait tenu de dénoncer son voisin barbu ou sa voisine voilée.

Le message macronien a bien été reçu, puisque le 11 octobre un élu RN a demandé à une mère de famille accompagnant son fils en sortie scolaire d'ôter son voile ou de quitter l'enceinte du conseil régional de Bourgogne. Ce triste sire a immédiatement publié sur les réseaux sociaux une vidéo de ses exploits, attirant ainsi l'attention des médias. On assiste depuis lors à des prises de position constituant, sous couvert de défense de la laïcité, une véritable campagne contre les musulmans.

Les porte-parole du RN ont évidemment soutenu leur courageux collègue dans sa croisade contre une femme et un gosse apeuré. Ils ont été rejoints par les ténors de la droite, à commencer par leur nouveau chef, Jacob, qui a demandé

qu'une loi interdise le port du voile dans les sorties scolaires. Le sénateur LR Retailleau promet de déposer un tel projet de loi dans les jours qui viennent.

Bruno Le Maire, ex-LR désormais ministre de Macron, a condamné le voile au nom de « la tradition française d'égalité des sexes ». Il parle bien de ce pays qui a accordé le droit de vote aux femmes un siècle après les hommes, dans lequel il a fallu combattre pour obtenir, bien tard, le droit à la contraception et à l'IVG, ce pays où les femmes sont restées des mineures légales jusqu'en 1965 et où 121 femmes sont mortes sous les coups de leur compagnon depuis le début de l'année. Le voile islamique est certes un signe manifeste, et revendiqué, d'oppression des femmes,

mais sa condamnation par les défenseurs de l'ordre bourgeois sonne faux et est trop opportune pour être honnête.

Cela sonne faux également chez le ministre de l'Éducation nationale qui pense que « le port du voile n'est pas souhaitable dans la société ». Qu'il redonne donc à l'école les moyens de faire son travail, les moyens d'offrir aux jeunes de milieu populaire un peu de l'ouverture, de la culture, qui donnent la joie d'apprendre et la possibilité de se libérer de tout préjugé. Mais non, le ministre contribue à détruire le seul instrument d'éducation dont disposent ces jeunes. À rebours du développement de la civilisation, la bêtise raciste et policière fait des progrès en milieu universitaire : l'université de Cergy vient de publier une note permettant de repérer les signes de « radicalisation ».

La question est bien plus inquiétante que les déclarations ridicules ou scandaleuses de politiciens



en mal de voix réactionnaires, ou d'universitaires se préparant à rétablir la Sainte Inquisition. Il est à craindre que de prétendus défenseurs de la laïcité et de l'égalité des sexes se sentent autorisés à s'en prendre à des femmes voilées, que des exactions soient commises, que l'attitude de la police se fasse plus pesante encore et que, parallèlement, les islamistes se renforcent en se

présentant comme les seuls défenseurs des musulmans.

Macron, Le Pen et les autres sont prêts à prendre un tel risque. Derrière leur prétendu combat pour la laïcité, derrière leurs amalgames récurrents entre islam et terrorisme, il y a la volonté de diviser, de dresser une barrière au sein de la société et entre travailleurs. Il faut s'y opposer.

Paul Galois

Loi alimentation : la grande arnaque

Il y a deux ans, Emmanuel Macron a réuni pendant des mois, dans le cadre des états généraux de l'alimentation, les organisations patronales de l'industrie et de la grande distribution avec les représentants du monde agricole et des associations de consommateurs.

L'objectif proclamé était d'établir une loi qui permette de mieux rémunérer les agriculteurs. La loi est en vigueur depuis octobre 2018. Et son résultat est à l'exact inverse.

Dans une étude, l'association de consommateurs UFC Que choisir révèle que, non seulement il n'y a pas eu de rééquilibrage des revenus en faveur des agriculteurs, mais que la grande distribution et les industriels ont continué à faire du gras à leur détriment et à celui des consommateurs.

Ainsi, depuis février 2019, les prix ont augmenté de 10% sur certaines références les plus vendues

dans les hypermarchés, comme le beurre, le poisson et la viande, sans que cela améliore pour autant le revenu des producteurs. En effet, même s'ils touchent plus, le prix de la viande payé aux éleveurs reste 14% inférieur à son prix de production.

Pour ne prendre qu'un exemple : avec une augmentation constatée de 36 centimes au kilo sur le poulet, on constate que 9 centimes vont à l'éleveur et 25 à la grande distribution. Lors d'une conférence de presse, l'association UFC Que choisir a illustré sa dénonciation en affichant trois chèques à l'ordre de Carrefour, Leclerc

et Auchan, pour des montants allant de 260 à 392 millions d'euros. C'est en effet le montant des marges réalisées par les trois enseignes depuis et grâce à la loi alimentation.

Entre autres revendications, l'UFC et la Confédération paysanne demandent au gouvernement d'instaurer « la transparence totale sur les marges des industriels et de la grande distribution ». Elle ne viendra certainement pas de lui, et il faudra la mobilisation des travailleurs, producteurs des villes et des champs, et des consommateurs pour l'imposer.

Philippe Logier



AGENDA

Orléans
Samedi 19 octobre
à partir de 14 h 30
Salle des Bicharderies
ZA des Bicharderies
à Fleury-les-Aubrais

Le Mans
Samedi 19 octobre
à partir de 17 heures
Salle Pierre-Guédou
Rue du Pont

Fêtes de Lutte ouvrière

Fourmies
Samedi 2 novembre
17 heures à minuit
Espace Mandela

Bordeaux
Dimanche 10 novembre
à partir de 11 heures
Salle Victor-Hugo
(Château du Diable) à Cenon

Dijon
Dimanche 10 novembre
à partir de 11 heures
Maison de Marsannay
Marsannay-la-Côte

Compiègne
Samedi 16 novembre
à partir de 18 heures
Salle des fêtes
de Margny-lès-Compiègne



Inégalités hommes-femmes : la double peine

L'Insee vient de publier une étude sur l'incidence de la venue d'un ou plusieurs enfants sur les salaires de leurs parents lorsqu'ils travaillent dans le secteur privé.

Les conclusions de l'étude, qui porte sur les cinq années qui suivent une naissance, sont sans appel : en général, avoir un enfant fait baisser le salaire des mères (mais pas des pères), et de façon d'autant plus importante qu'elles sont mal payées.

Selon l'Insee, cinq ans après une naissance, la perte de revenu d'une salariée est en moyenne de 25 % par rapport à ce qu'elle aurait touché sans avoir d'enfant, de 50 % après une seconde naissance, et même de 57 % s'il y en a une troisième.

Mais il s'agit là de moyennes. En fait, les salariées les mieux rémunérées ne subissent guère de perte de revenu en cas de maternité. À l'autre bout de l'échelle salariale, les travailleuses les plus mal payées voient leur revenu chuter de 38 % dès le premier enfant.

Cela s'explique bien sûr par le fait que, malgré tous les discours sur l'égalité

hommes-femmes et les mesures censées promouvoir le congé paternité, les salaires des femmes restent de 25 % inférieurs en moyenne à ceux de leurs collègues masculins, à poste et qualification comparables. Alors, lorsque survient un enfant, c'est le plus souvent

la femme qui s'arrête ou qui prend un travail à temps partiel. Et c'est d'autant plus fréquent que son salaire couvrirait à peine les frais de garde de l'enfant si elle gardait son emploi.

Les données chiffrées de l'Insee soulignent un aspect de l'inégalité hommes-femmes au travail : la double peine infligée aux mères qui ont les plus bas salaires.

Pierre Laffitte



Commission européenne : petits meurtres entre amis

Alors qu'une nouvelle Commission européenne doit être constituée, la candidate choisie par Macron, Sylvie Goulard, a été refusée par les eurodéputés. Derrière le jeu politique qui a présidé à ce choix, c'est la façon dont les États européens les plus puissants s'entendent pour diriger qui est un peu mise en lumière.

Les chefs d'État faisant partie de l'UE ont nommé en juillet 2019 un nouveau président du Conseil européen, qui lui-même a nommé une nouvelle présidente de la Commission européenne : Ursula Von der Leyen. Les États européens décident du choix des commissaires et des portefeuilles attitrés, en fonction du rapport de force entre eux, le Parlement européen nouvellement élu n'étant là que pour les adouber. L'audition des futurs commissaires tient plus de la rencontre entre futurs collègues, même si les eurodéputés ont un droit de veto, qu'ils se gardent bien en général d'utiliser. Cette commission est donc formée, non pas pour imposer son diktat aux États, comme veulent le faire croire les démagogues nationalistes de tout poil, de Mélenchon à Le Pen, mais pour appliquer

servilement la politique voulue par ces États, et surtout les plus puissants d'entre eux : la France et l'Allemagne.

Macron a donc proposé Sylvie Goulard comme commissaire, en négociant un portefeuille énorme : industrie, numérique, culture et défense. Elle avait réalisé un passage éclair au ministère des Armées en mai 2017, avant de démissionner un mois plus tard, car elle était mêlée à une affaire d'emplois fictifs au Modem. Par ailleurs, il lui était reproché d'avoir touché d'un groupe de réflexion germano-américain une rémunération à hauteur de 10000 euros brut par mois alors qu'elle était députée européenne entre 2013 et 2016.

Ce n'est cependant pas ce pedigree qui a valu un refus à la candidate de Macron. Le problème est que le PPE (Les

Républicains, en France, la CDU en Allemagne) n'a pas pu, comme il est d'usage, nommer son propre candidat à la commission. Macron avait négocié avec Merkel pour l'écartier et nommer à sa place Ursula Von der Leyen, une Allemande également du PPE, en juillet dernier. Mécontents de cette manœuvre, les eurodéputés lui ont rendu la pareille en blackboulant Sylvie Goulard.

Deux autres candidats proposés par la Roumanie et la Hongrie ont été rejetés. En revanche, un portefeuille baptisé « protéger le mode de vie européen » a été créé et donné au grec Margaritis Schinas, qui se voit ainsi chargé de l'éducation, l'intégration, la migration, l'asile et la sécurité.

Les institutions européennes ne sont jamais qu'à l'image des États européens eux-mêmes, arc-boutés sur la défense de leurs propres intérêts, prêts à toutes les combines avec lesquelles la défense de l'intérêt des peuples n'a rien à voir.

Marion Ajar

Française des jeux : le gros lot de la privatisation

La privatisation de la Française des jeux (FDJ) se déroulera entre le 7 et le 20 novembre, a annoncé le ministre de l'Économie. Il table sur un milliard d'euros que devrait rapporter à l'État la vente de la majorité des actions qu'il y détient.

L'État n'aurait donc plus que 20 % du capital, contre 72 % actuellement car, même nationalisée en 1946, la Loterie nationale, ancêtre de la FDJ, a toujours eu des actionnaires privés.

Les finances publiques continueraient à récupérer bon an mal an 3,5 milliards sur le chiffre d'affaires de la FDJ, ce qui serait donc une bonne affaire pour l'État, assure Bruno Lemaire. Mais il insiste surtout sur le fait que ce sera une bonne affaire pour ceux qu'il appelle les investisseurs privés.

En effet l'État leur proposera ses actions avec

une décote de 2 % : cadeau ! Ensuite, sur 16,9 milliards d'euros de mises attendus en 2019, la FDJ ne dégage peut-être « que » 325 millions de bénéfices par an, mais c'est, par définition, sans réels coûts de production : les jeux de hasard que commercialise la FDJ ne vendent... que de l'illusion.

Avec la hausse (+ 7 %, cette année) continue des mises, donc de son chiffre d'affaires, la FDJ ne connaît pas la crise. Elle s'en nourrit même, en vidant les poches de ceux qui espèrent s'en sortir en tirant le gros lot.

P.L.

Cotisations patronales : cadeau géant

La Cour des comptes a chiffré à 52 milliards d'euros les allègements de cotisations patronales pour la seule année 2018.

Ce chiffre a explosé, quasiment doublé, depuis 2013, du fait des politiques menées par Hollande puis Macron. Hollande avait ouvert les robinets avec le pacte de stabilité et Macron l'avait suivi en transformant le CICE en baisse de cotisations directe pour les entreprises.

Tout cela bien sûr, disaient-ils, devait relancer les embauches. Mais dans les faits, le patronat a empoché un « fric de dingue »

sans embaucher, voire, pire, en continuant à licencier à tour de bras dans tous les secteurs de l'économie.

Mais finalement les Hollande et Macron, et avant eux bien sûr Sarkozy, Chirac ou Mitterrand, ne font que leur travail de serviteurs zélés de la bourgeoisie. Ils sont au service des actionnaires et des patrons, et ceux-ci ne peuvent que se féliciter de leur travail.

Cédric Duval

Liberté pour Georges Abdallah !

Georges Abdallah, un militant de la cause palestinienne d'origine libanaise, est enfermé depuis trente-cinq ans dans les oubliettes de la République française, bien qu'il n'ait jamais commis de crime de sang.

Libérable depuis 1999, sa libération a été proclamée à deux reprises par

un juge d'application des peines, mais n'a jamais été exécutée.

Georges Abdallah se trouve à la prison de Lannemezan, dans les Hautes-Pyrénées. Comme chaque année, son comité de défense appelle à s'y retrouver, pour exiger sa libération.

samedi 19 octobre à 14 heures.

Un bus partira de Paris, vendredi 18 octobre à 21 heures ; retour : dimanche 20 octobre 2019 au matin.

Inscription et contact auprès de :

Campagne.unitaire.gabdallah@gmail.com

Grève des sans-papiers : une lutte qui a payé

150 travailleurs sans papiers de la région parisienne s'étaient mis en grève le 1^{er} octobre, avec le soutien de la CGT, pour obtenir de leurs patrons les documents nécessaires à leur régularisation. La plupart ont obtenu satisfaction et ont pu déposer leur dossier en préfecture.

Ces grévistes appartenaient à treize entreprises, devant lesquelles ils avaient installé des piquets de grève. Certains patrons ont rapidement cédé, d'autres se sont montrés plus récalcitrants. Mais cela n'a pas empêché les travailleurs des premières entreprises d'aller prêter main-forte à

leurs camarades des autres piquets. Ce fut le cas par exemple devant l'agence d'intérim Cervus à Levallois-Perret. Le gérant provocateur de cette agence, qui ne tourne pratiquement qu'avec des sans-papiers, a appelé la police, menaçant même de tirer sur un gréviste. Vingt-sept

intérimaires y étaient en grève, employés dans le terrassement et les travaux pénibles pour les grandes firmes du bâtiment.

Parmi les grévistes, beaucoup travaillent dans des restaurants. Les conditions qu'ils décrivent montrent à quel point les patrons abusent de la précarité due à l'absence de papiers et au risque d'expulsion. L'un d'entre eux,

employé en cuisine dans un restaurant du 1^{er} arrondissement, travaille 14 heures par jour, six jours sur sept, et est payé pour 39 heures. Un autre travaille 11 heures par jour, 60 heures par semaine, payées 35 heures.

Il aura fallu cette grève, après bien d'autres semblables, pour espérer obtenir la régularisation d'une centaine de sans-papiers parmi tous ceux qui

composent la classe ouvrière en France. C'est une victoire de la lutte collective, car demander isolément ces papiers au patron est la plupart du temps synonyme de licenciement.

Ce système barbare, qui permet la surexploitation d'une partie de la classe ouvrière, doit finir. Il faut exiger la régularisation de tous les sans-papiers.

Daniel Mescla



La Manche : nouveau cimetière de migrants

Les corps sans vie de deux jeunes migrants irakiens de 17 et 22 ans ont été découverts échoués sur la plage du Touquet, dans le Pas-de-Calais, lundi 14 octobre. À proximité, une petite embarcation à rames, sans moteur, a été retrouvée.

Les contrôles dans les ports d'embarquement vers l'Angleterre étant de plus en plus stricts, les tentatives de traversée de la Manche par des migrants se multiplient. Fin août, ils étaient 1473, contre 586 en 2018, à avoir essayé de traverser cette mer dangereuse dans des embarcations de fortune, dans des kayaks, voire à la nage.

Le bras de mer qui sépare la France et

l'Angleterre fait, en son point le plus étroit, une trentaine de kilomètres. C'est, paraît-il, la mer la plus fréquentée au monde. Pour quelques dizaines d'euros, il est possible de la franchir en avion, en bateau ou encore dans un TGV, par le tunnel sous-marin. L'été dernier, un artisan inventif a même franchi le détroit sur un engin volant de son invention, en 20 minutes, suscitant l'admiration générale. Mais, en raison d'un accord sordide entre des pays riches qui transforment leurs frontières en d'infranchissables murailles, des damnés de la terre y perdent la vie à 20 ans.

Michel Bondelet

Allocation adulte handicapé : une augmentation en trompe-l'œil

Le gouvernement communique actuellement sur l'augmentation de l'Allocation adulte handicapé (AAH) qui va augmenter de 40 euros par mois au 1^{er} novembre. Par contre, il oublie de dire que ceux qui vivent en couple n'en verront pas tous la couleur.

L'an dernier l'AAH, que perçoivent 1,1 million de handicapés âgés de plus de 20 ans n'ayant pas encore l'âge de la retraite, était passée de 819 euros par mois à 860. En novembre elle devrait atteindre 900 euros. Le gouvernement explique

que ces deux augmentations de 40 euros illustrent sa politique sur le handicap, déclarée « priorité du quinquennat ».

Ces 900 euros par mois sont nettement insuffisants pour vivre correctement, d'autant que nombre de handicapés ont besoin d'équipements (fauteuil électrique, logement aménagé, véhicule équipé, etc.) qui valent cher.

Mais, en même temps, le gouvernement abaisse pour la deuxième année consécutive le plafond de ressources permettant aux

handicapés vivant en couple de toucher cette revalorisation de l'AAH. Sophie Cluzel, la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, a eu beau affirmer que cette disposition « ne fera pas de perdants chez les couples », la réalité est que 80 000 allocataires ne toucheront pas les 40 euros d'augmentation, et 150 000 seulement une partie, selon les associations.

Il est certainement plus important pour Macron d'augmenter le budget de l'armée.

Lucien Déroit



Nos lecteurs écrivent : chômage, une réforme contre les plus précaires

Je travaille à Pôle emploi et c'est la rage au ventre que je suis sortie de la journée de formation sur la nouvelle convention chômage. J'étais loin d'être la seule. La plupart d'entre nous sommes en colère et, même dans l'encadrement, personne n'a envie de défendre cette réforme. En formation, certains responsables en oublient même leur devoir de réserve, pour dire ouvertement tout le mal qu'ils en pensent.

À partir du mois de novembre, nous devons expliquer aux demandeurs

d'emploi qui ont cumulé quatre mois de CDD dans l'espoir d'avoir droit à des allocations, qu'il leur en faut désormais six. Quant à ceux qui arrivent en fin de droits, et qui pouvaient prétendre à un rechargement de leurs allocations s'ils avaient retravaillé au moins un mois, il faudra que nous leur expliquions que, désormais, il faut six mois. Pourquoi cette mesure ? Pour faire des économies bien sûr, mais également pour diminuer leurs sacro-saints chiffres et prétendre que le chômage baisse !

Mais la partie la plus choquante concerne le calcul des allocations. Le

changement doit avoir lieu à partir du mois d'avril, c'est-à-dire après les élections municipales. Et ce n'est pas un hasard, tellement le nouveau calcul fera baisser les revenus des travailleurs au chômage, en particulier ceux des précaires.

Aujourd'hui, le calcul des allocations est identique pour un demandeur d'emploi ayant travaillé sur une même durée, qu'il ait été employé en continu ou par périodes intermittentes. À partir d'avril, les travailleurs qui auront alterné contrats courts et périodes de chômage pourront voir leur allocation diminuer de moitié !

Je travaille dans une région touristique et agricole. Beaucoup de travailleurs « font la saison », c'est-à-dire quatre mois de travail à temps plein puis quelques contrats par-ci par-là, pendant la période creuse. Pour eux, cette mesure va entraîner l'appauvrissement, voire la survie avec les minimas sociaux. Muriel Pénicaud ose dire que c'est une mesure qui vise à lutter contre la précarité, comme si les travailleurs étaient en contrats courts par choix. En réalité, c'est une guerre que ce gouvernement mène aux précaires, que la direction de Pôle emploi nous demande désormais d'appeler

les « permittents ». Comme si nous allions être assez idiots pour croire que la réalité de la précarité disparaît en changeant de mot.

Pour donner le sentiment que la réforme est juste, le gouvernement met en avant la dégressivité pour les cadres, le malus pour les employeurs. Ce n'est qu'une tromperie de plus. La dégressivité s'appliquera aux salaires de plus de 4500 euros et le malus ne concernera que quelques employeurs. Si on les laisse faire, le malus, ce sont les travailleurs qui vont le payer, et bien plus cher que les patrons.

C. V.

Antilles : la course au profit empoisonne les travailleurs et la population

La commission d'enquête parlementaire sur les ravages du chlordécone aux Antilles devrait terminer ses auditions avec celle de quatre ministres.

Le 14 octobre, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, s'est voulue rassurante : « l'ensemble de l'État » est mobilisé « comme jamais » contre « ce fléau »... En visite dans la Caraïbe en 2018, Macron avait prétendu que la contamination au chlordécone était « le fruit d'un aveuglement collectif ». Mais ni ses mensonges, ni les propos de circonstance de ses ministres ne peuvent masquer la réalité.

Les articles qui suivent, extraits du journal de nos camarades de l'organisation trotskyste antillaise Combat ouvrier (UCI), dénoncent la responsabilité de l'État et des possédants locaux dans cette catastrophe sociale et environnementale provoquée.



Le chlordécone, pesticide très toxique, a été interdit aux États-Unis en 1977, la France l'a interdit en 1990. Il a été utilisé massivement dans les bananeraies aux Antilles de 1972 à 1993, contaminant les eaux, le bétail, les végétaux et, pour plusieurs siècles, les sols.

Même après son interdiction en France, les planteurs ont demandé et obtenu de l'État des dérogations pour continuer à commercialiser et à répandre leur poison. Les premières victimes sont les ouvriers de la banane.

Certains sont morts en épanchant le produit, d'autres sont atteints d'un cancer.

Le scandale ayant explosé et la population s'étant mobilisée, l'État a décidé... une commission d'enquête, Mais que va-t-il se passer

une fois qu'elle aura rendu son rapport en décembre 2019?

Les responsables de cet empoisonnement sont connus de tous, ce sont les planteurs pollueurs et l'État, qui a soutenu ces capitalistes de la banane au nom du profit. Est-ce que ces responsables dédommageront les ouvriers victimes et leur famille? Participeront-ils au financement de la recherche en vue de dépolluer les sols? Lors des auditions, les gros békés planteurs de banane ont nié leur responsabilité dans cette pollution, rejetant la faute sur l'État. Celui-ci n'a jusqu'à présent consacré aucun moyen sérieux à faire progresser la recherche ni à réparer les dommages causés par le chlordécone.

Quelle que soit l'issue de cette enquête, les travailleurs et la population devront compter sur leurs forces propres pour contraindre l'État et les békés responsables à consacrer les moyens nécessaires pour réparer le désastre.

Extrait de Combat ouvrier

Rouen : Lubrizol, pollueur mais pas payeur

Lundi 14 octobre, le préfet de la Seine-Maritime a levé les restrictions qui, dans 112 communes du département et depuis 15 jours, concernaient la collecte du lait et obligeaient les producteurs à jeter le produit de leur traite.

Les résultats des analyses connus depuis vendredi 11 ne montreraient pas, selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES), de dépassement des teneurs maximales réglementaires.

Mais si les vaches peuvent retourner brouter dans les herbages, la consignation n'est pas encore levée pour les œufs, le miel et les légumes.

Les dommages directs causés par l'incendie de Lubrizol sont chiffrés, grosso modo, entre 40 et 50 millions, comprenant

les pertes des agriculteurs et celles des restaurateurs et commerçants d'un centre-ville envahi, au gré des vents, par les odeurs nauséabondes de produits soufrés (mercaptan et hydrogène sulfuré).

Lubrizol ne s'est engagé qu'à participer à la réparation des dégâts, dont il continue à nier la responsabilité. Le montant d'un fonds de 50 millions provisionné par Lubrizol, annoncé par le ministre de l'Agriculture, a été démenti par l'entreprise, dont le chiffre d'affaires est de quelque 7 milliards de dollars.

Il faut obliger la multinationale Lubrizol, propriété du groupe de Warren Buffet, à payer intégralement toutes les conséquences de l'incendie de son usine!

Correspondant LO

Eau « potable » au chlordécone, l'État savait

Les déclarations faites à la commission d'enquête par Éric Godard, ancien chargé de mission de plan chlordécone de l'Agence régionale de santé, ont été révélées par la presse le 30 septembre. Selon lui, l'État savait que l'eau du robinet était contaminée en Martinique et il a délibérément laissé quelque 100 000 personnes la consommer pendant plus de dix ans.

Jusqu'en 1999, l'eau polluée a été distribuée en

Martinique et en Guadeloupe, et considérée comme sans risque pour la population. Mais l'enquête a révélé que les autorités sanitaires connaissaient au moins depuis 1991 les dangers du produit. L'information a choqué, elle confirmait les responsabilités politiques, dans cette affaire dont ont profité les gros possédants, industriels et planteurs.

Extrait de Combat ouvrier

Commission chlordécone, silences et oublis complaisants

Au cours d'une manifestation, mardi 24 septembre, des participants ont exprimé leurs doutes sur l'action de Letchimy, président de la commission d'enquête sur le chlordécone. Des ouvriers agricoles ont pris la parole pour critiquer l'attitude de ce député, qui n'a même pas pris la peine d'auditionner leurs représentants.

Ils ont constaté que cette commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation du chlordécone et du paraquat en Guadeloupe et en Martinique s'était montrée très compréhensive à l'égard des patrons locaux et des élus auditionnés. Cela a été le cas pour Guy Lordinot. Député de Martinique entre 1990 et 1993, il avait demandé et obtenu des dérogations pour poursuivre l'épandage de Curlone (pesticide à base de chlordécone) dans l'île au

début des années 1990. Il a déclaré qu'il ne s'était pas « intéressé » au chlordécone et qu'il n'avait fait que « relayer » la demande des « petits planteurs », se gardant de mettre en cause les gros patrons békés, planteurs ou fabricants.

De même, le dénommé Henri Ernoul, ex-directeur de la société De Laguarigue, s'est montré évasif sur les conditions dans lesquelles étaient effectuées la fabrication puis la

commercialisation du Curlone. Protégeant son patron, le défunt Yves Hayot, frère aîné de Bernard Hayot, gros possédant du secteur de la banane, Ernoul a dit que « personne, lui le premier, ne mesurait la dangerosité du produit ». Ironie ou cynisme?

En Martinique, Letchimy et la commission d'enquête ont également reçu des associations qui ont dénoncé à plus d'une reprise les conditions d'utilisation des pesticides ou la responsabilité de l'État, telles PUMA, l'Assaupamar ou collectif Lyannaj pou dépolyé Matinik, et aussi le collectif Zéro chlordécone. Mais ils n'ont pas daigné entendre les ouvriers agricoles. Ceux-ci ont pourtant



été les premières et principales victimes du chlordécone et du paraquat, que le sieur Ernoul qualifie de « grosses bêtises ».

Hypocrisie des uns, mensonges des autres, faire-valoir pour quelques autres, ladite commission d'enquête

apparaît plus pour l'instant comme une mascarade visant à dédouaner les capitalistes de la banane responsables de l'empoisonnement des ouvriers agricoles et de la population.

Extrait de Combat ouvrier

Lycée Paul Robert – Les Lilas : mobilisation après la mort d'un lycéen

Vendredi 4 octobre, un lycéen scolarisé à Aubervilliers et habitant Le Pré-Saint-Gervais, en Seine-Saint-Denis, est mort, poignardé dans une bagarre entre jeunes. C'est le troisième jeune qui meurt en un an dans des circonstances similaires.

L'agression a eu lieu à la sortie du stade où se déroulent les cours d'EPS (Éducation physique et sportive) du collège et du lycée des Lilas. Un enseignant d'EPS s'est retrouvé à faire un massage cardiaque à la jeune victime, finalement décédée, tandis qu'un élève se réfugiait la tête en sang à l'infirmerie du lycée, sous le regard de lycéens bouleversés.

Depuis quelques années, des affrontements entre jeunes, lycéens voire collégiens, opposent les bandes des Lilas à celles du Pré-Saint-Gervais. Même des élèves qui jouent ensemble au basket dans l'association sportive du lycée, et se congratulent lors de leurs victoires, ne se parlent pas en dehors du terrain, se considérant « de l'autre camp » car n'habitent pas la même commune. Un parent

a montré le message macabre qui circule sur les réseaux sociaux : « Les Lilas : 2 ; Le Pré : 0 ».

Dans ce contexte, lundi 7 octobre, les enseignants du lycée ont refusé de céder à l'insistante demande de l'administration et de l'inspection de reprendre les cours. Ils se sont déclarés en droit de retrait et n'ont pas repris le travail depuis. Ils ne se sentaient pas en mesure, comme on le leur demandait, de faire comme si de rien n'était face à des élèves légitimement choqués.

Toute la semaine, les discussions n'ont pas cessé, en assemblées générales ou par petits groupes. Le mardi, enseignants et parents se sont invités sans rendez-vous au rectorat, qui s'est senti obligé de recevoir une délégation. Le lendemain, une réunion à



la mairie a confirmé le soutien des parents mobilisés. Sous la pression de cette mobilisation, alors que le rectorat tient d'habitude à diviser les salariés de l'éducation en recevant les établissements séparément, le recteur a reçu en personne, vendredi 11 octobre, les représentants des deux établissements des Lilas.

Sans surprise, ces audiences, de même que la réunion sur le thème de la sécurité à la communauté de communes, n'ont abouti à rien de concret, mais ont fait sentir à tous que les autorités craignent la mobilisation : l'exigence de reprendre les cours avait

disparu et le ton n'était plus celui du début de la semaine.

Après le week-end, les enseignants se sont à nouveau réunis et ont décidé d'appeler à une manifestation aux Lilas pour le mercredi suivant, en passant dans les quartiers populaires. Pour la préparer et parce qu'ils sont conscients que les choses doivent changer sur tout le secteur, ils se sont retrouvés dès lundi 14 octobre pour aller à la rencontre des travailleurs des établissements des quatre communes alentour, des habitants, à la sortie des écoles, du métro, des commerçants, qui affichent

le tract. Ils reçoivent le soutien franc et immédiat de la population.

Puisque le recteur a expliqué « qu'il ne peut pas tout », la manifestation prévue doit faire monter la pression sur le ministère. Mais d'ores et déjà les enseignants sont fiers de ne pas avoir cédé au chantage du rectorat, qui souhaitait les voir retourner en cours et continuer comme avant. Ils continuent d'exiger des moyens humains à la hauteur des besoins, pour assurer la scolarité, la santé et la sécurité des jeunes et ne pas laisser se reproduire une autre tragédie.

Correspondant LO

Fonction publique territoriale : attaques contre le droit de grève

Le 6 août dernier, la loi dite de transformation de la fonction publique a été adoptée. Elle permet de diminuer le nombre de fonctionnaires, de flexibiliser et précariser le personnel, de privatiser des services, mais aussi de réduire les possibilités pour les travailleurs de se défendre.

En effet, lors du passage de la loi au Sénat fin juin, un amendement soutenu par le gouvernement a été adopté, qui encadre le droit de grève dans la fonction publique territoriale.

Face au risque que des éboueurs, par exemple, se mettent en grève pour protester contre un projet de privatisation de leur service, les collectivités locales peuvent engager des négociations

pour mettre en place un service minimum. Si au bout d'un an aucun accord n'est conclu avec les organisations syndicales, elles peuvent l'imposer. Sont concernés les agents travaillant dans la collecte des ordures ménagères, les transports publics, l'aide aux personnes âgées, les crèches, les accueils périscolaires, la restauration scolaire. Ceux-ci peuvent être désignés comme « indispensables », avec obligation de se déclarer grévistes 48 heures à l'avance et interdiction de faire grève pour seulement une heure ou deux.



Lors d'une grève d'éboueurs au Havre.

Alors qu'il mène la guerre, avec sa réforme de la fonction publique et son projet de réforme des retraites, le gouvernement cherche à restreindre les possibilités de se mobiliser.

Il devra se rendre compte que, lorsqu'ils sont déterminés, les travailleurs savent passer outre, et que ce ne sont pas des textes de loi qui les empêcheront de se battre.

Correspondant LO

Éducation : l'os des aides encore rogné

En cette période d'examen du budget pour la prochaine année, quelques chiffres révèlent à eux seuls le mépris des gouvernants à l'égard des plus pauvres. Il en est ainsi du budget consacré aux fonds sociaux des établissements scolaires.

Ces fonds sont, par définition, « destinés à faire face aux situations difficiles que peuvent connaître certains élèves ou leurs familles pour assurer les dépenses de scolarité ou de vie scolaire ». Ils sont alloués aux établissements pour les sorties, le matériel scolaire, les soins...

Depuis le début des années 2000, ces fonds étaient passés de 75 à 35 millions

d'euros, puis ils avaient augmenté ces trois dernières années, pendant lesquelles 59 millions d'euros y ont été consacrés. Mais, quelle qu'elle soit, cette somme est totalement ridicule quand on la met en regard avec le nombre d'enfants en grande pauvreté et qui seraient trois millions, selon les chiffres officiels!

Cette aide sera encore réduite en 2020 et passera à 30 millions d'euros. Le prétexte invoqué par les décideurs du budget est qu'il resterait des reliquats non consommés des années précédentes!

Sophie Gargan



Nos lecteurs écrivent Crèches : encadrement peau de chagrin

Faute de place en crèche municipale, nous avons mis notre fils dans une crèche privée à la rentrée de septembre. Très vite, nous avons vu la logique de gestion de ces établissements. Il y a une grande plage horaire, pour attirer les entreprises qui subventionnent ce type de crèche, mais le personnel est limité, dans le cadre de

ce qui est prévu par la loi : une personne pour cinq enfants ne marchant pas, une personne pour huit enfants qui marchent.

Le matin à l'accueil, et le soir au départ des enfants, les effectifs sont réduits au minimum. Les travailleuses se retrouvent régulièrement à deux pour gérer une quinzaine d'enfants âgés

de quelques mois à 3 ans. Il nous est arrivé de récupérer notre fils tout sale et pleurant seul dans un coin.

Sachant qu'une loi est en préparation pour faire passer le taux d'encadrement à une personne pour dix enfants, la situation n'est pas près de s'améliorer!

Un père en colère

Turquie : en perte de vitesse, Erdogan a besoin d'une guerre

L'intervention de l'armée turque en Syrie, décidée par le président Erdogan, n'est pas une surprise. En effet l'usure considérable de sa clique, au pouvoir depuis dix-sept ans, se manifeste depuis plus d'un an et c'est pour lui une habitude de tenter de sortir de ses difficultés en déclenchant une guerre.

Le pays s'enfonce de plus en plus dans la crise, et les scandales liés à la corruption ne passent plus. Sur 82 millions d'habitants, plus de vingt millions ont du mal à joindre les deux bouts et 3,4 millions ont été traînés devant les tribunaux pour non-remboursement de dette. Les chômeurs sont plus de huit millions, parmi lesquels 25% de jeunes.

L'AKP, le parti d'Erdogan, n'est plus que l'ombre de lui-même. Un sondage de septembre estime à 60% le nombre de ceux qui refusent le système d'hyperprésidence taillé spécialement par et pour Erdogan. Autre mesure de l'usure du pouvoir : lors des élections municipales de mars dernier, l'AKP a perdu quasiment toutes les villes importantes,

notamment Istanbul, centre économique du pays avec ses 16 millions d'habitants, et la capitale Ankara. Ces résultats indiquaient clairement que la population urbaine, qui jusqu'à une date récente soutenait le régime d'Erdogan, ne vote plus pour lui. Au sein du parti AKP même la crise s'aggrave : un certain nombre de ténors, comme l'ancien président de la République Gül, l'ancien Premier ministre Davutoglu ou l'ancien ministre des Finances Babacan, ont non seulement démissionné mais déclaré qu'ils allaient se constituer en opposition.

Pour tenter de durer, Erdogan et sa clique ont une fois de plus tenté de jouer sur un sentiment nationaliste et antiturque en lançant une opération militaire. La ficelle n'est

pas neuve. Avant les élections municipales de mars, Erdogan avait déjà à deux reprises préparé une intervention des forces armées turques à la frontière syrienne. À chaque fois, l'état-major s'était heurté au veto des États-Unis. Cette fois également, Erdogan a dû différer d'un jour ou deux l'intervention militaire, dans l'attente du feu vert du commandement aérien américain.

Pour l'instant, la manœuvre présidentielle a fait derrière elle l'unité des partis politiques. À part le parti prokurde HDP, les partis d'opposition tels que le Parti social-démocrate CHP ou le Bon parti, qui critiquent Erdogan, ont approuvé l'intervention lors d'un vote au Parlement. Mais la population ne semble pas totalement dupe du procédé, alors qu'elle est soumise au battage nationaliste par des médias presque entièrement aux ordres, assourdie en permanence de marches militaires ottomanes, et



Blindé de l'armée turque en route vers la frontière syrienne.

abreuvée de dénonciations des prétendus terroristes kurdes.

La preuve en est que le pouvoir, qui craint la diffusion de messages hostiles à sa politique, a décidé de contrôler ou même bloquer les réseaux sociaux, une source comme Wikipedia étant depuis longtemps hors d'accès. Au demeurant, Erdogan se vante d'avoir déjà fait mettre en garde à vue au

moins 129 personnes ayant diffusé un avis négatif sur l'intervention.

Erdogan et son gouvernement abattent peut-être un de leurs derniers atouts, mais rien ne dit que la population, lasse de l'inflation, des retombées de la crise économique et des coups de menton de l'hyperprésident, marchera longtemps dans son jeu.

Julien Silva

Argentine : à la veille des élections, un pays plongé dans la crise

Le 27 octobre prochain auront lieu les élections générales argentines. Sauf énorme surprise, le président sortant, Mauricio Macri, homme de droite, héritier d'un empire financier, devra céder la place à son adversaire, le péroniste Alberto Fernandez, qui l'a devancé de 17 points lors des primaires d'août dernier.

Cette sévère défaite a coïncidé avec la plus grande fuite de capitaux depuis 2003, pour un total de 81 milliards de dollars sous la présidence Macri, ce qui explique aussi la fuite... de ses électeurs.

Dès son arrivée en 2015, Macri a remboursé les financiers créanciers de l'Argentine, qui avaient précipité le

pays dans le krach de 2001. Pour cela, il a augmenté les tarifs publics de 1000% et supprimé une partie des aides et subventions destinées aux plus démunis. Il entendait renouer avec les crédits internationaux suspendus après 2001. Ce faisant, il a ramené la menace d'un nouveau krach.

Ayant rouvert en grand la porte aux financiers et à la spéculation, Macri a relancé l'inflation, qui mine la valeur de la monnaie locale, le peso. Quand il s'est trouvé à cours de trésorerie, il a fait appel au FMI, ce qui a entraîné des plans d'austérité qui ont encore aggravé les conditions d'existence des classes populaires.

Banquiers, capitalistes, et grands propriétaires terriens y ont trouvé leur compte. Parmi les bénéficiaires argentins de la spéculation, on trouve d'ex-ministres,

d'ex-PDG de grandes entreprises, des groupes capitalistes comme Techint ou... la famille Macri, qui détient cinquante comptes dans des paradis fiscaux. Parmi les banquiers qui pillent le pays depuis des années, il y a la dizaine de banques argentines qui contrôlent la moitié des dépôts, et des fleurons de la finance internationale : Citibank, Bank Boston, Banco Galicia ou BBVA.

Résultat : la population a replongé dans la crise et la misère à un niveau comparable à celui des crises de 1989 et 2001. Les fermetures d'entreprises ont recommencé dans le secteur privé comme dans les multinationales. Et il est redevenu très difficile de survivre. Dans ce pays d'élevage, le lait manque pour les enfants, les salaires représentent moins de la moitié de ce qu'il faudrait pour vivre, tandis que les pensions de retraite sont quatre ou cinq fois inférieures aux besoins. Inexorablement, l'inflation fait bondir les prix des produits de première nécessité, aliments et médicaments.

Le futur président Fernandez, qui n'envisage pas de rompre avec le FMI, parle de mettre en place un « pacte social ». Un dirigeant de l'aile la plus corrompue de la CGT, celle que les travailleurs

combattifs dénoncent comme la « Centrale générale de trahison », pourrait se retrouver ministre du Travail. Objectif de ce pacte : geler pendant six mois les prix, les salaires et le dollar. En pratique, cela reviendrait surtout à geler les salaires, et donc le pouvoir d'achat des travailleurs déjà très amputé. Au-delà, il s'agirait aussi de geler la contestation sociale qui, depuis 2017, n'a cessé de monter contre Macri et ses attaques, obligeant les centrales syndicales, complices de Macri à ses débuts, à lancer des journées d'action, qui ont pris plusieurs fois un caractère massif. Il y a aussi la contestation des femmes, toujours très mobilisées pour faire entrer le droit à l'IVG dans la loi.

L'arrivée d'un nouveau président ne sortira pas les travailleurs du borbier où Macri et la classe capitaliste les ont plongés. Comme l'ont compris ceux des travailleurs argentins qui, depuis 2003, se sont à maintes reprises mobilisés contre les licenciements, les bas salaires et les multiples attaques du patronat et des gouvernants, le bulletin de vote pourra tout au plus servir à mettre Macri à la porte mais, pour le reste, ils devront se mobiliser dans les usines et dans la rue.

Jacques Fontenoy



Macri dehors ! Un travail digne ! Assez de l'austérité !

Équateur : la révolte fait reculer le gouvernement

Le 13 octobre, après dix jours de révolte et de combats de rue à l'échelle du pays, le gouvernement équatorien de Lenin Moreno a annoncé le retrait du décret qui multipliait par plus de deux le prix de l'essence et du diesel.

Ce recul a été vécu comme une victoire par la population, et doit tout à la détermination des manifestants. En effet ceux-ci ont tenu face à une escalade dans la répression, qui a amené le gouvernement à mobiliser l'armée et à instaurer le couvre-feu, et qui a fait huit morts, des centaines de blessés et plus d'un millier d'arrestations.

Ce décret frappait de plein fouet tous ceux, qui comme les paysans, sont obligés de se déplacer en voiture ou en camion. Mais il affectait aussi le transport de marchandises, donc tous les prix. Il faisait partie d'un ensemble d'attaques contre les classes populaires, le « paquetazo » (« gros paquet » [de mesures]), annoncé le 1^{er} octobre,

comprenant des mesures de flexibilisation du travail, la suppression de la moitié des congés des fonctionnaires, l'élimination de taxes à l'importation et à l'exportation. Il s'accompagnait d'un prêt du FMI, conditionné comme à chaque fois à ce type d'attaques. Au-delà, depuis son élection, le gouvernement a licencié des centaines de milliers d'employés d'État et diminué les budgets des services publics, au nom de la modernisation de l'économie, en fait pour offrir un champ d'investissement au capital international.

Ces annonces ont mis le feu aux poudres : dès le 3 octobre, les transports publics et les taxis se mettaient en grève ; des milliers



ACTUALIDAD HUEHUETENANGO

de personnes manifestaient, barraient les routes, affrontaient la police. Le gouvernement démenageait de la capitale Quito et décrétait l'état d'exception. Le 7 octobre, la mobilisation changeait d'ampleur, avec l'arrivée dans les grandes villes de milliers d'agriculteurs indigènes (indiens) venus des différentes régions du pays, en famille, pour mener la lutte. Le 9 octobre était déclaré journée de grève nationale par les organisations indigènes.

L'objectif était d'occuper le palais présidentiel et l'Assemblée, afin d'exiger la chute du gouvernement.

À la croissance de la mobilisation a répondu celle de la répression. Le 9 octobre, elle a fait officiellement cinq morts et des centaines de blessés. Des snipers étaient postés sur les toits. Un manifestant a été filmé s'écroulant après un tir de police. Parallèlement, le gouvernement censurait les informations et lançait une campagne de

calomnies, utilisant toutes les ficelles allant de la haine des pauvres et des indigènes à la xénophobie anti-Vénézuéliens, la ministre de l'Intérieur expliquant que les manifestants étaient payés par le président vénézuélien Maduro.

Si cette politique, jouant sur la peur et la désinformation, a eu un certain effet, surtout sur la petite bourgeoisie, elle n'a pas découragé les manifestants. Face aux tirs de police, ils érigeaient des barricades ; face aux lacrymogènes, ils organisaient des chaînes pour acheminer les pavés. Des médecins soignaient bénévolement les blessés.

Bien que les autres mesures du « paquetazo » restent en place, la suppression du décret sur les carburants a donné lieu à une nuit de fête dans tout le pays. Ce sentiment de victoire se double d'une autre fierté : le gouvernement a dû céder face à des indigènes, qui forment la majeure partie des pauvres du pays et sont l'objet d'un grand mépris.

Thomas Baumer

Le sale rôle du FMI

L'accord signé en mars dernier entre Lenin Moreno, président de l'Équateur, et Christine Lagarde, alors directrice du Fonds monétaire international (FMI), a des conséquences dramatiques contre lesquelles s'insurgent les masses populaires.

Alors que des États comme la France ou les États-Unis peuvent emprunter de l'argent à des taux quasi nuls, voire négatifs, l'Équateur a dû, en janvier

dernier, accepter un taux d'intérêt de 10,75 %, signe que les banquiers et les marchés financiers considéraient ce pays comme proche de la banqueroute.

Deux mois plus tard, en échange de taux réduits, le FMI, associé à d'autres institutions comme l'Agence française de développement, imposait à l'Équateur des économies draconiennes sur son budget, notamment la fin des subventions

correspondant à la moitié du prix des carburants. Pour Lenin Moreno, il n'était pas question de faire payer les classes riches.

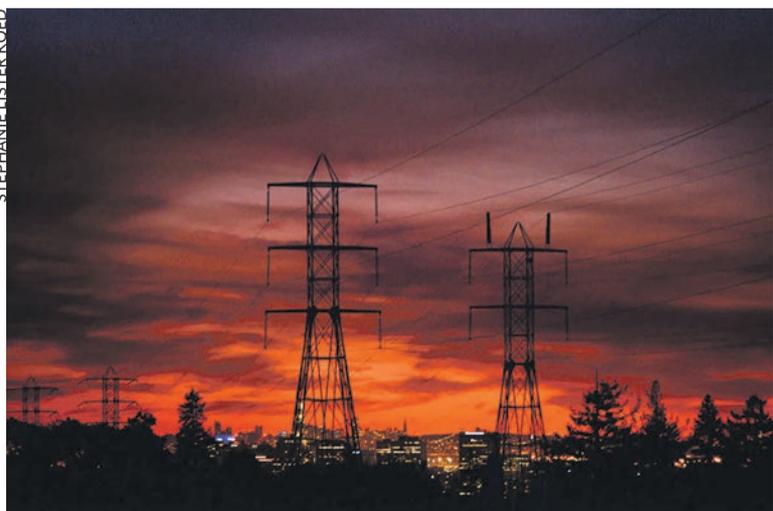
Quand il s'est présenté à l'élection de 2017 et a battu un adversaire banquier, Lenin Moreno était encore auréolé de son poste de vice-président de la République au côté de Rafael Correa, qui entre 2007 et 2013 avait envoyé paître le FMI et fait reculer la pauvreté

grâce aux rentrées pétrolières. Une fois élu, sa politique ouvertement antiouvrière et inféodée à celle des États-Unis n'a pas tardé à faire des déçus. La colère a maintenant succédé à la déception, face aux attaques que Moreno mène avec le dirigeant du patronat, dont il a fait son ministre des Finances. La pression du FMI, cet huissier des banques, a fait exploser la marmite.

Jean Sanday

États-Unis : s'éclairer à la bougie en Californie

En Californie, afin de ne pas prendre le risque d'être désignées comme coupables de déclenchement des incendies, les compagnies de fourniture d'électricité ont décidé de couper l'électricité, parfois pour plusieurs jours.



STEPHANIE LISTER KOED

C'est ainsi que PG&E, la plus importante d'entre elles, a privé d'électricité plus de deux millions d'habitants.

PG&E est sur la sellette depuis les gigantesques incendies qui avaient ravagé la Californie en octobre-novembre 2018. Le plus meurtrier d'entre eux avait quasiment rasé la ville de Paradise, comptant 20 000 habitants, causant près de 100 morts. Pour ne pas payer ce que les nombreux procès risquent de lui coûter, PG&E s'est déclaré en banqueroute en janvier dernier.

Pour éviter les départs de feu, il faudrait remplacer les vieux poteaux en bois qui pourrissent, débroussailler autour des lignes, élaguer les arbres alentour. Un

porte-parole de PG&E, lors d'un récent procès, s'est défendu en déclarant que pour réaliser les travaux de sécurisation, il faudrait déboursier entre 75 et 150 milliards de dollars (entre 65 et 135 milliards d'euros) et embaucher 650 000 ouvriers. Depuis des dizaines d'années, les patrons de PG&E accumulent les profits sans pour autant faire les travaux nécessaires pour l'entretien du réseau. Et lorsque les prévisions météo annoncent un temps particulièrement sec et venteux, ils coupent le courant dans les régions les plus à risque.

Cela entraîne bien des problèmes, y compris pour lutter contre les incendies et leurs conséquences. Sans électricité, plus de téléphone, ce qui

empêche de communiquer rapidement des alertes pour évacuation ; plus de feux tricolores, ce qui peut causer des embouteillages risquant de bloquer les secours et les pompiers, et gêner l'évacuation des populations. Et c'est sans compter avec les problèmes quotidiens plus ou moins critiques comme le chauffage, les appareils médicaux, les stations-service. C'est le retour à l'âge de pierre ou à la débrouille.

Les États-Unis constituent le pays le plus riche de la planète, et la Californie y abrite les secteurs d'activité les plus en pointe, une sorte de vitrine à la pointe du capitalisme du 21^e siècle et de son parasitisme.

Jacques Lequay

Allemagne : l'extrême droite et ses complices

Le 9 octobre, dans le centre-est de l'Allemagne, un homme de 27 ans a mis le cap vers la synagogue de Halle, décidé à y commettre un carnage. Il n'a heureusement pas réussi à y pénétrer, mais a tout de même tué une passante et un garçon de 20 ans.

Le tueur a diffusé une vidéo de ses actes dans laquelle il nie la réalité du génocide, s'en prend aux féministes, coupables selon lui du faible niveau de naissances en Occident et donc de l'arrivée de migrants, et aux Juifs, à la tête du complot cause de tous ces malheurs.

Cet acte barbare survient dans un contexte où le danger d'attentats d'extrême droite est de plus en plus présent. Au mois de juin, le préfet chrétien-démocrate de Cassel, dans le centre du pays, était tué chez lui d'une balle dans la tête par un néonazi. Ce dernier lui reprochait d'avoir soutenu la politique dite d'accueil des migrants de Merkel. Cette année également se terminait le procès de la survivante d'un trio de néonazis

(NSU) inculpée de plusieurs assassinats d'étrangers sur une dizaine d'années. Et ces dernières années, les actes et violences xénophobes (y compris antisémites), n'ont cessé d'augmenter, tandis que dans plusieurs villes, pas seulement à l'Est, des néonazis mettent sur pied des milices et paradent.

Depuis l'attaque du 9 octobre, la presse et la classe politique la réduisent à sa dimension antisémite, appelant à « protéger les Juifs ». Pratiquement tous les partis politiques mettent en cause la responsabilité du parti d'extrême droite AfD. Le secrétaire général du SPD, Lars Klingbeil, l'accuse d'avoir pourri le climat social, voire d'être la branche politique du terrorisme d'extrême droite. Les partis de droite, CDU et

CSU, ne sont pas en reste. Holger Stahlknecht, ministre de l'Intérieur (CDU) de Saxe-Anhalt, a ainsi expliqué : « Je n'aurais pas pu imaginer que le langage des nazis retentisse à nouveau dans des parlements. [...] Ceux qui s'expriment ainsi ne sont peut-être pas complices du crime au sens juridique, mais ce sont eux qui ont ouvert la voie à ce qui se passe. Les incendiaires, ce sont eux. »

Il y a moins d'un an pourtant, les mêmes tenaient un tout autre langage. Les dirigeants de la CSU de Bavière ne se distinguaient guère de l'AfD. Et en septembre 2018, lors d'exactions de l'extrême droite à Chemnitz, ils exprimaient leur compréhension... à l'égard des manifestants d'extrême droite, minimisant les violences commises. À cette époque, certains responsables CDU à l'Est, là où la CDU est particulièrement à droite et l'AfD particulièrement forte, avaient pour tactique un rapprochement avec l'AfD,

envisageant de gouverner ensemble. En 2017, dans l'un des parlements régionaux, les députés CDU ont voté pour la proposition de loi de l'AfD instaurant une commission chargée de surveiller l'extrême gauche et dirigée par le responsable local de l'AfD. Si aujourd'hui les responsables de droite changent de ton, c'est parce qu'ils ont pu constater qu'un positionnement plus centriste a, pour l'instant, assuré leur réélection contre l'AfD.

Les partis gouvernementaux ont en commun de se servir de l'attaque de Halle pour réclamer plus de présence policière et de surveillance des communications, notamment Internet. Outre que ce genre de mesure ne peut empêcher aucun passage à l'acte terroriste, l'idée de surveiller les habitants soulève beaucoup de réticences et de méfiance, dans une population toujours marquée par les dictatures qu'elle a subies.

Cependant le ministre de

l'Intérieur a déjà présenté un plan qui prévoit d'augmenter les effectifs des renseignements allemands. Il y a un an seulement, le ministre avait accordé son soutien au haut fonctionnaire dirigeant les renseignements, tellement lié à l'extrême droite qu'il n'avait su tenir sa langue au moment des événements de Chemnitz. Et ces derniers mois ont apporté leur lot de révélations sur divers organismes de l'appareil d'État, dont les renseignements, l'armée et la police, abritant des cellules de néonazis et autres graines de fascistes. Loin d'offrir une protection aux victimes d'exactions d'extrême droite, ces structures risqueraient donc plutôt de protéger des bourreaux.

Quant aux hommes politiques qui versent des larmes de crocodile pour les victimes du tueur, ils utilisent la xénophobie le reste du temps et préparent, par leur politique, le terrain pour l'extrême droite.

Alice Morgen

Union européenne : pendant le massacre, les livraisons d'armes continuent...

Pendant que l'armée turque, avec l'aval des États-Unis, massacre les Kurdes, les dirigeants européens font mine de s'indigner.

Mais alors qu'une partie de l'armement du régime turc est d'origine européenne, réunis le 14 octobre, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne se sont bien gardés de déclarer ne serait-ce qu'un embargo sur les ventes d'armes à la Turquie. Ils se sont juste engagés à « adopter des positions nationales fermes

concernant leur politique d'exportation d'armements vers la Turquie ». Mais contrairement aux titres de certains journaux, aucun n'a stoppé les livraisons d'armes à ce pays.

Le gouvernement allemand a ainsi précisé que, « dans le contexte de l'offensive militaire turque dans le nord-est de la Syrie, le gouvernement fédéral ne

délivrera pas de nouveaux permis pour des équipements militaires qui pourraient être utilisés par la Turquie en Syrie. » Cela n'exclut donc pas les livraisons d'armes déjà programmées, par exemple, les chars Léopard allemands qui équipent l'armée turque.

Le gouvernement français a fait du copier-coller : « Dans l'attente de la cessation de l'offensive turque dans le nord-est syrien, la France a décidé de suspendre tout projet d'exportation vers

la Turquie de matériels de guerre susceptibles d'être employés dans le cadre de cette offensive » a déclaré la ministre des Armées, Florence Parly. Là encore, rien n'empêche de continuer à livrer, par exemple, les bombes, torpilles, roquettes et missiles en tout genre, dont le gouvernement français a déjà approuvé les licences d'exportation pour 105 millions d'euros vers la Turquie en 2018, tout comme pour les agents chimiques ou biologiques toxiques,

agents anti-émeutes, utilisables contre les populations civiles.

La Turquie est certes un moins bon client pour l'industrie française de la mort que l'Inde ou l'Arabie saoudite. Mais aux yeux des dirigeants européens, la sauvegarde de bonnes relations diplomatiques et commerciales compte bien plus que le sort de centaines de milliers de Kurdes bombardés et jetés sur les routes.

Christian Bernac



17 octobre 1961-17 octobre 2019 : en mémoire des travailleurs algériens massacrés par la police parisienne

Le 17 octobre 1961, à l'appel du FLN, des dizaines de milliers de travailleurs algériens, partisans de l'indépendance de l'Algérie, manifestaient à Paris contre le couvre-feu discriminatoire que voulait leur imposer le gouvernement de De Gaulle et Michel Debré.

Ils furent durement réprimés, la police du préfet

Maurice Papon arrêtant des milliers de manifestants. Beaucoup furent emprisonnés, torturés et, nombre d'entre eux, refoulés en Algérie. Et surtout plusieurs centaines furent assassinés par la police.

Le comité Vérité et Justice, qui exige que tous les aspects de ce crime d'État soient enfin reconnus,

appelle tous ceux qui ne veulent pas qu'il tombe dans l'oubli à se retrouver à ce rassemblement :

Jeudi 17 octobre
sur le pont Saint-Michel,
à 18 heures

Lutte ouvrière
appelle ses amis et sympathisants à s'y joindre.

Pour en savoir plus :
www.100autres.org

PIC Armorique – Rennes : les postiers en ont assez

Depuis début septembre, la grogne était diffusée dans tous les services. En cause, le rajout des courriers de la PIC de Brest, qui vient de fermer, et de la plateforme de la Mézière en voie de fermeture. La PIC Armorique doit donc intégrer ces nouveaux trafics, et La Poste par la même occasion fait l'économie de plus d'une centaine d'emplois.

« Toujours plus avec moins », c'est le sentiment général en production à la PIC. Pendant quinze jours, un groupe de postiers a pris l'initiative de créer des contacts entre tous les horaires afin de préparer une journée de grève et manifestation. Pour certains jeunes

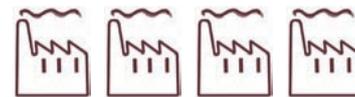
collègues c'était leur première grève et ils avaient tenu à préparer banderoles et cartons sur lesquels on pouvait lire : « Laissez-nous respirer », « Toujours plus pour que dalle », « 40 emplois », « Salaires de misère », « On n'est pas des moutons ». À cela s'est ajoutée une

mesure de la direction renforçant l'écœurement dans les services. Celle-ci venait de décider de supprimer l'arbre de Noël et les chèques cadeaux des enfants. « Non seulement les conditions de travail se dégradent mais en plus ils s'en prennent à nos enfants », entendait-on çà et là.

Le bouche-à-oreille a bien fonctionné. Des assemblées générales inter horaires se sont organisées. La CGT a apporté son soutien. C'est ainsi que jeudi 10 octobre la moitié des postiers de la PIC a cessé le travail.

Plus de 80 personnes se sont rassemblées devant la barrière, et ont manifesté dans le hall de la direction avec slogans et percussions. Une trentaine de postiers a décidé de reconduire la grève le lendemain. Des assemblées générales se sont tenues pour décider de la suite à donner à cette action. Une majorité envisage déjà d'organiser une nouvelle journée de grève si les patrons de La Poste continuent à faire la sourde oreille et refusent d'accorder les 40 embauches nécessaires.

Correspondant LO



Dans nos bulletins d'entreprise

Dans les caisses du patronat

Le patron de La Poste touche donc par an l'équivalent de 300 mois de smic, soit 25 ans ! Qu'on ne vienne pas nous raconter qu'il serait 300 fois plus utile à la société qu'un facteur débutant, d'autant que l'essentiel de sa tâche consiste à fabriquer des chômeurs et fermer des bureaux pour gonfler les profits.

*La Poste Minimes-
La Vache – Toulouse*

La parole est à nous

Lors de ces réunions, le directeur a prononcé des mots célèbres : « Je m'engage, si c'est possible, éventuellement, à discuter d'une augmentation probable dans les mois qui viennent. »

La question qui se pose est de savoir si nous allons attendre « éventuellement » jusque-là ?

A.M.I.S. – Montluçon

SNCF infernale

Jeudi dernier, une rupture de caténaire a causé plusieurs explosions et un dégagement de fumée, provoquant un début de panique dans la gare et l'interruption du trafic.

En août 2018, puis en janvier 2019, d'autres pannes électriques avaient déjà provoqué de gros incidents sur la gare révélant le manque d'entretien suite aux suppressions de postes.

Visiblement, la direction préfère les pannes plutôt que les embauches.

SNCF – Montparnasse

Le monde à l'envers

Dans son discours lors des portes ouvertes, Bourgeois nous a dit qu'« il n'allait pas toujours continuer à nourrir 400 familles ».

Pardon ? C'est plutôt nous qui le nourrissons par notre travail, lui et sa famille, son épouse au conseil d'administration de la Scoder comme de l'entreprise qui achète les copeaux.

C'est par notre travail qu'il s'est payé le château de La Tour de Scay dans le passé et les belles voitures en permanence. Sans compter les actionnaires d'Arcelor Mittal qui se nourrissent eux aussi de notre travail.

Bourgeois – Besançon



La Poste – Marseille et Le Rove : facteurs en grève

Les facteurs des bureaux de La Poste de Saint-Henri, dans le 16^e arrondissement de Marseille, et de la commune du Rove, dans les Bouches-du-Rhône, se sont mis en grève jeudi 10 octobre au matin. Ils sont excédés par les diktats irrationnels et mesquins de la direction.

Celle-ci imposerait la pause méridienne obligatoire et non payée de 12 heures à 12 h 45, ce qui obligerait le facteur à reprendre le travail l'après-midi, une contrainte de plus. Elle continue à attribuer aux facteurs des tournées saucissonnées et hachées où il faut sauter une ou plusieurs rues d'un secteur pour continuer la tournée bien plus loin, sans autre explication que « c'est l'ordinateur qui choisit ».

Le bureau de Saint-Henri sera réorganisé avec le bureau de la commune du

Rove, distante de près de 8 kilomètres, tout cela pour des salaires qui tournent péniblement autour de 1 500 euros. Enfin, petite mesquinerie de plus, ayant repoussé de 7h30 à 7h45 le début de la journée de travail, la direction de la Poste ne versera plus aux facteurs la prime de collation, à peine le prix d'un café.

Les facteurs ont manifesté lundi 14 octobre devant le bureau de Saint-Henri et le lendemain dans la commune du Rove. Ils poursuivaient la grève mardi 15.

Correspondant LO

Renault – Flins : coup de colère aux Presses

Une dizaine de jours après un débrayage de caristes, qui ont obtenu satisfaction, la direction de l'usine Renault de Flins, dans les Yvelines, a dû faire face, lundi matin 14 octobre, à une mobilisation de plusieurs dizaines de travailleurs du secteur de l'Emboutissage, ne supportant plus les salaires bloqués et la surcharge de travail. Leurs camarades de l'équipe d'après-midi se sont eux aussi rassemblés pour exprimer leur mécontentement.

Dès 7 heures du matin, peu après la prise d'équipe, plusieurs dizaines d'ouvriers des Presses ont débrayé pour protester contre le blocage des salaires, car c'est ainsi que se traduit le maintien de leur fiche de paye à un coefficient très bas, même après près de 20 ans d'ancienneté. Les « blocs de compétence » qui déclenchent le passage à un coefficient supérieur sont distribués au compte-gouttes et la dernière augmentation générale de 1,4%, aux trois quarts déjà absorbée par l'inflation, n'a eu aucun effet sur le pouvoir d'achat. De plus en plus nombreux sont ceux qui, chaque mois, sont contraints de demander un acompte au service paye, ce qui ne fait que repousser le problème.

Au-delà, la dégradation des conditions de travaillée aux plans de compétitivité de Renault fait grimper la fatigue, mais aussi la colère. La philosophie, si l'on peut dire, de la direction étant de comprimer au maximum les effectifs, les postes sont surchargés d'opérations, ou les travailleurs surchargés de postes à tenir. L'organisation de l'espace est revue au coup par coup en fonction du même objectif, ce qui se traduit pour les uns par des centaines de mètres

à parcourir à pied, pour les autres par des gymkhanas sur un car à fourches en marche arrière sans visibilité. Pour tous, c'est Koh Lanta au quotidien. Dans le secteur du Montage en particulier, les postes sont tellement chargés que les conducteurs d'installations ou les chefs d'unités sont obligés de mettre la main à la pâte systématiquement. Les diaboliques calculs des opérations au centième de minute servent à traquer – et occuper – le moindre moment de répit.

Les travailleurs des Presses en débrayage se sont rendus dans d'autres secteurs de l'usine, rejoints par d'autres collègues, notamment par la quasi-totalité des caristes du Ferrage qui avaient arrêté le travail le 3 octobre. La sympathie des travailleurs intérimaires était tangible. Côté direction, l'ambiance était très tendue, des cadres avaient été mobilisés, car les mêmes causes créant les mêmes effets, le patron peut s'attendre à d'autres mouvements de colère ouvrière. Cette fois encore, ceux qui ont débrayé ont rappelé, collectivement et publiquement, qu'ils n'acceptent pas de subir.

Correspondant LO

Michelin : non au diktat capitaliste !

Avec 1,68 milliard d'euros de profits en 2018, Michelin a décidé de fermer son usine de La Roche-sur-Yon qui emploie 619 salariés. À Belfort, General Electric poursuit son plan de fermeture avec 800 licenciements. Moins spectaculaire mais tout aussi révoltant, des banques aussi prospères que la Société générale et BNP Paribas suppriment des milliers d'emplois.



Et c'est toujours la même histoire. En ce qui concerne la fermeture de l'usine de La Roche-sur-Yon, Michelin nous explique qu'il est victime de la concurrence et du ralentissement mondial. Mais qui est menacé dans son emploi et son salaire ? Qui est mis devant l'obligation de quitter maison, famille, amis, dans l'espoir de conserver un emploi ? Et qui risque de se retrouver à Pôle emploi ?

Les seules victimes sont les ouvriers et les employés de Michelin, les intérimaires et les salariés des sous-traitants. Pour les actionnaires de Michelin, ce sera tout bénéfice. Ils touchaient déjà des dividendes confortables, la fermeture de l'usine les consolidera !

Bruno Retailleau, sénateur de Vendée, ex-filloniste, homme de droite habitué à pourfendre le monde ouvrier, s'est fendu d'un

communiqué pour critiquer la fermeture de l'usine de La Roche-sur-Yon. Il y regrette le manque de respect de Michelin vis-à-vis des salariés et des élus et déplore un manque de concertation. Où et quand a-t-il vu que les capitalistes demandaient la permission des salariés avant de fermer et respectaient les engagements pris auprès d'eux ?

Crise ou pas crise, les actionnaires veulent amasser leurs dividendes et grossir leurs fortunes avec des actions dont le cours doit toujours monter. Aux ouvriers de suer toujours plus de profits et d'être traités comme des pions !

La décision de Michelin est l'expression même de la dictature capitaliste sur la classe ouvrière et sur toute la société. À une poignée et pour sauver leurs profits malgré la crise, les grands actionnaires menacent la vie de plusieurs centaines de familles, d'une ville et d'une région tout entière. C'est de cette dictature capitaliste que toute la société creève aujourd'hui.

La société n'a pourtant jamais été aussi riche. Les usines elles-mêmes n'ont jamais été aussi performantes. Ce dont nous crevons, c'est de la course aux profits et de cette concurrence acharnée qui est menée avec la peau

des travailleurs.

La rapacité patronale ne peut que s'exacerber face au marasme mondial et aux incertitudes qui pèsent sur les affaires. Tout ce que la bourgeoisie peut prendre aujourd'hui aux salariés pour se protéger de la prochaine catastrophe économique annoncée, elle le prendra.

Malgré le 1,2% de croissance dont se vante le gouvernement, aucune entreprise du privé ou du public n'échappe aux restructurations ou aux suppressions d'emplois. Partout, les charges et les rythmes de travail sont épuisants et les salaires bloqués à des niveaux scandaleusement bas.

Quant au secteur de l'automobile, il anticipe un coup de frein, du fait du ralentissement économique mondial, et fait replonger les ouvriers dans l'ambiance du krach de 2008.

Malgré les milliards de profits accumulés ces dernières années, partout, il est question de budgets épuisés, d'intérimaires renvoyés, d'équipes supprimées, de chômage partiel. Et cela va de pair avec les cadences folles et les heures supplémentaires, compétitivité et rendement obligent. Là, on invite les salariés à réfléchir à leur

avenir professionnel dans une autre entreprise ; ici, on les pousse à démissionner. Partout, pend l'épée de Damoclès du licenciement.

Le grand patronat s'organise déjà pour faire payer l'aggravation de la crise aux exploités. Si l'on ne veut pas que ce soit une catastrophe pour les travailleurs, il faut s'organiser et se préparer à se défendre collectivement.

Il n'y aura pas d'échappatoire. Lorsque la crise se généralisera, elle touchera tous les secteurs et tous les pays.

À l'échelle du monde, Volkswagen a annoncé 7 000 suppressions d'emplois, Nissan 12 500. Les banques en ont programmé 44 000... D'un bout à l'autre de la planète, les travailleurs sont victimes de la même dictature capitaliste, de la même rapacité, de la même irresponsabilité.

La seule issue réside dans la capacité de la classe ouvrière à engager le bras de fer avec la bourgeoisie. D'abord, pour la faire reculer et lui imposer de payer pour sa crise. Mais aussi, et surtout, pour contester son pouvoir sur l'économie. Car on ne s'en sortira pas sans renverser la dictature de la classe capitaliste sur l'économie et sur toute la société.

Éditorial des bulletins d'entreprise du 14 octobre

Banques : licenciements tous azimuts

Le 9 octobre, la presse anglaise a annoncé que la banque internationale britannique HSBC ajoutait 10 000 licenciements supplémentaires aux 4 000 déjà prévus dans le monde.

En Europe, les établissements bancaires sont sur la même ligne. La Commerzbank a décidé de supprimer 4 300 emplois, la Deutsche Bank 18 000, la Société générale 1 600, mais ce n'est pas définitif. La liste s'allonge si on ajoute les milliers de suppressions d'emplois programmées ou déjà réalisées dans les banques espagnoles, Santander ou Caixabank, les banques et assureurs belges, dont la

filiale de BNP Paribas, etc. Au total, 44 000 salariés des banques européennes sont sur la sellette et des économistes s'attendent à une diminution totale de 1,5 million d'emplois d'ici fin 2021 en Europe. Pourtant les plus grandes banques ont fait des bénéfices substantiels : plus d'un milliard d'euros pour la Société générale, et 2,46 milliards pour BNP Paribas au premier semestre 2019. HSBC a dégagé un bénéfice

de 8,5 milliards de dollars, en hausse de 18,6%, au premier semestre 2019. Les banquiers se plaignent que la baisse des taux, l'abondance de liquidités « rendent le métier plus difficile ». Ils mettent le doigt sur la réticence des capitalistes industriels à investir, en invoquant l'instabilité créée en Europe par le Brexit, ou dans le monde par les guerres commerciales ou les guerres tout court. Mais cela ne fait que révéler l'absurdité d'un système qui est le leur, où une masse d'argent pas cher devient un obstacle au fonctionnement de l'économie.

La solution pour eux est de toute façon de faire payer leurs salariés, obligés de changer de poste ou d'agence, ou envoyés au chômage ; c'est de s'en prendre aux usagers qui voient se fermer des succursales prétendument non rentables, même si elles sont utiles à la population. Leur seul impératif est de tout faire pour sauvegarder les profits des actionnaires.

Sylvie Maréchal



Les tours de la Société générale.

Non aux suppressions de postes !

530 postes en moins d'ici 2023 : cette fois, ce sont les centres de service de Viry-Châtillon et de Saint-Quentin-en-Yvelines qui seraient touchés, ainsi que le Siège, qui perdrait 170 postes. Ce projet intervient alors que déjà 3 450 postes vont disparaître d'ici 2020.

La direction explique qu'elle veut « aller un cran plus loin dans la logique de la spécialisation ». Elle se spécialise en quoi ? En suppressions de postes ?

Extrait du bulletin Lutte ouvrière Société générale La Défense



Michelin - La Roche-sur-Yon : **non aux licenciements !**

Jeudi 10 octobre : à 9 heures et en 15 minutes, la direction a annoncé aux 619 salariés la fermeture de l'usine Michelin de la Roche-sur-Yon pour fin 2020.

Rapidement, les ouvriers ont cessé le travail et toute la journée ils ont maintenu une présence à plus d'une centaine devant l'entrée de l'usine, entretenant un feu de pneus et de palettes. L'entreprise était à l'arrêt. Les salariés ont crié leur colère au DRH de Michelin France et au directeur poids-lourds Europe, tous deux présents sur le site, et dénoncé les mensonges en série de la direction depuis 2013.

Michelin avait alors promis d'investir 100 millions d'euros à La Roche-sur-Yon et d'y créer 170 emplois, en compensation des 700 suppressions d'emplois à Joué-lès-Tours. Puis, en 2016,

Michelin avait renouvelé son engagement à maintenir les emplois voire à en créer... à condition que les syndicats signent un prétendu « pacte d'avenir » qui incluait pour les travailleurs une hausse de la productivité et le travail le week-end.

En 2018, malgré tous les sacrifices imposés aux travailleurs, c'était l'arrêt des investissements et déjà 120 suppressions de postes. Et aujourd'hui, c'est la fermeture du site.

La direction de l'usine de La Roche promet un plan d'accompagnement et affirme que chaque salarié aura ou bien une mutation au sein de l'entreprise en

France, ou bien un reclassement dans une entreprise de la région. Ces nouvelles promesses ne convainquent pas grand-monde, notamment pas ceux qui ont déjà connu les licenciements à Joué-lès-Tours, et qui avaient accepté de s'installer à La Roche en espérant ne plus avoir à déménager. Quant au reclassement au sein d'un « territoire vendéen qui est très dynamique » (c'est le patron qui le dit), « si c'est pour retrouver un boulot au smic, il faudra que Michelin fasse la différence », a déclaré à juste titre un ouvrier.

Les hommes politiques accourus sur le site le 10 octobre ont tous été pris à partie, du maire de La Roche (ex-LR devenu macroniste) au député de la circonscription, macroniste lui aussi.

Bruno Retailleau,

sénateur de Vendée qui dirige le groupe LR au Sénat, et Christelle Morançais, la présidente LR de la région Pays-de-la-Loire, n'ont pas été en reste sur le front des déclarations compassionnelles envers les salariés et des adresses courroucées à la direction de Michelin. Mais iront-ils jusqu'à réclamer à Michelin le remboursement des millions d'euros d'aides publiques touchés au fil des ans au nom de la création d'emplois ?

Michelin a réalisé plus de 1,6 milliard d'euros de bénéfices l'an dernier. Ce n'est pas aux salariés de faire les frais des décisions des gros actionnaires, qui n'ont jamais produit un seul pneu de leur vie.

Une occasion d'exprimer le refus des licenciements sera le rassemblement

prévu par la CGT jeudi 24 octobre à 10 heures, devant l'usine de La Roche-sur-Yon, où des délégations de l'ensemble des usines du groupe sont attendues. Refusant d'appeler à ce rendez-vous, les syndicats CGC, SUD et FO de l'usine de La Roche proposaient quant à eux un rassemblement le jeudi 17 octobre, auquel la CGT envisageait de se joindre.

Ce qui est sûr, c'est que les travailleurs ont à se saisir de toutes les occasions possibles pour exprimer leur colère tous ensemble et discuter collectivement des moyens de résister au patron.

Pour sauver leur peau, ils vont avoir à mener un combat qui ne fait que commencer.

Correspondant LO

Cholet : les travailleurs sur leurs gardes

Si l'usine de La Roche-sur-Yon ferme fin 2020, l'impact sur Cholet, qui compte 1300 salariés, sera direct, en particulier sur les travailleurs de l'atelier Z où est produite la gomme pour plusieurs usines françaises du groupe. La direction de Cholet a déjà annoncé la suppression de 74 postes à Z, sans licenciements secs selon elle : une trentaine de salariés seraient placés en préretraite, et les autres redéployés vers d'autres ateliers.

Avant même que ces mesures s'appliquent, la marche vers la fermeture du site de La Roche

a néanmoins des conséquences très concrètes. Ainsi, en prévision du reclassement à Cholet d'une centaine d'ouvriers de La Roche, les ouvriers embauchés en CDD ou en intérim sont poussés vers la sortie – des licenciements qui ne disent pas leur nom. Par ailleurs, les rythmes du travail en équipes à Z ont été modifiés sans même que les travailleurs concernés soient consultés, ce qui a donné lieu à des débrayages regroupant au total une cinquantaine d'ouvriers.

Ce mouvement, pour limité qu'il ait été, reflète un sentiment d'inquiétude et

d'exaspération largement partagé. À Cholet, les ouvriers n'ont pas oublié que leur usine, comme celle de La Roche, fait partie des quatre sites désignés par la direction nationale de Michelin comme n'étant pas assez compétitifs. Chacun s'attend donc, si ce n'est au même sort qu'à La Roche, du moins à une aggravation de la pression. Dans l'immédiat, pour les ouvriers de Cholet, la leçon de ce qui se passe à La Roche est plutôt qu'il ne sert à rien d'accepter les sacrifices exigés par les patrons, puisqu'à la fin on est licencié quand même.

Correspondant LO

La Chapelle-Saint-Luc : ne pas payer la casse

Sur le site de La Chapelle-Saint-Luc près de Troyes, l'usine où sont produits les pneus agricoles, Michelin a mis en place tout un savant planning de journées de chômage partiel, de nombreux salariés chômant les jeudis et vendredis. Cela se traduit, de mois en mois, par une diminution des salaires de dizaines, voire de centaines d'euros.

Lors de ces journées en activité partielle, le salarié ne touche que 70% du brut de l'horaire effectif. Ce qui signifie que, pour chaque journée de huit heures chômée, au lieu de toucher 100% du salaire correspondant à huit heures,

on est indemnisé de 70% correspondant à 7h10, car les 50 minutes de temps de pause incluses dans le temps de travail ne comptent plus. C'est une double arnaque.

À tout cela s'est ajouté l'arrêt en chômage technique de l'usine de La Chapelle à partir du mardi 8 octobre jusqu'à la fin de la semaine, à cause d'une pièce qui a cassé.

Ce chômage technique va-t-il représenter une perte pour les actionnaires de Michelin ? Certainement pas puisque les salaires, diminués, vont être pris en charge par l'État.

Correspondant LO

Clermont-Ferrand : guerre contre les salariés

L'inquiétude existe dans les usines de Clermont-Ferrand, notamment celle de Cataroux, où l'atelier O22 a été pointé du doigt. Cet atelier, où travaillent encore 560 salariés, produit des pneus de compétition.

Dans un rapport repris

par la presse, la direction accusait les travailleurs de manquer de culture de la productivité et de travailler sur des machines obsolètes, ce qu'ils ne savent que trop bien ! Cela fait des années qu'ils doivent réparer, rafistoler, re-régler ces vieilles machines usées

jusqu'à la corde et largement amorties.

C'est Michelin qui choisit de ne pas investir. Résultat : le mois dernier, dans cet atelier, un travailleur a perdu un doigt sur une machine, écrasé entre une poulie et une courroie. Équiper la machine d'un

détendeur aurait coûté 30000 euros : trop cher selon les responsables.

Aujourd'hui à l'atelier O22, comme dans plusieurs autres usines, les directions voudraient réunir les salariés dans des groupes de travail pour réfléchir aux solutions pour

améliorer la productivité et la flexibilité.

Les travailleurs de La Roche-sur-Yon avaient aussi été invités en 2016 à participer à des groupes de travail pour préparer un « pacte d'avenir ».

Correspondant LO

Hôpitaux: appel à la mobilisation

Jeudi 10 octobre, une assemblée générale à l'appel du collectif inter-hôpitaux et inter-urgences a réuni environ 450 hospitaliers à la faculté de médecine de la Pitié-Salpêtrière à Paris. Les syndicats étaient invités.

Cela fait bien longtemps que l'on n'avait pas vu un tel rassemblement d'hospitaliers inter-catégories avec les mêmes objectifs. En effet pour la première fois des médecins, des chefs de service, des internes, des cadres de santé ont rejoint le mouvement des soignants infirmiers et aides-soignants des Urgences démarré il y a six mois.

Les revendications restent les mêmes: un plan d'urgence pour sauver

l'hôpital public avec un financement à la hauteur des besoins de la population, l'augmentation immédiate de 300 euros net mensuels de tous les salaires, l'arrêt des fermetures de lits, l'ouverture de lits avec les moyens matériels et humains et l'arrêt de la tarification à l'activité.

D'après les chiffres de Martin Hirsch, directeur de l'AP-HP, (Assistance publique-Hôpitaux de Paris), 900 lits sur 20 000 sont

fermés et 400 postes d'infirmiers sont vacants. Et il a le culot d'en attribuer les raisons à la difficulté de recruter et de fidéliser. Il y a une telle pénurie de personnel que, par exemple à l'hôpital de Purpan à Toulouse, les Urgences somatiques et des services de traumatologie ont dû fermer jeudi 3 octobre. Selon un infirmier gréviste, « c'est irréel d'en arriver à fermer ce qui est infirmable ». Le personnel est mobilisé pour réclamer 40 embauches. La colère gagne d'autres hôpitaux de la ville, le privé se joignant au mouvement.

Au-delà de Toulouse, des centaines de lits sont fermés,

faute de personnel. Tous les jours désormais un mouvement de grève affecte un ou plusieurs services d'un hôpital. Il en est de même dans des hôpitaux psychiatriques, où le personnel se mobilise.

Le mouvement ne désarme donc pas, mais le gouvernement se contente de lâcher des miettes ici ou là. La ministre de la Santé a annoncé dernièrement que le budget pour l'hôpital public serait au maximum en hausse de 2,1%, alors que l'évolution naturelle des charges en soins est supérieure à 4%. Son plan de 750 millions d'euros en faveur des Urgences, décliné

en septembre, a été jugé dérisoire par les hospitaliers en colère, d'autant qu'il était prévu de le financer en prenant sur d'autres budgets de la Santé.

Le gouvernement n'a donc pas réussi à éteindre le mécontentement et son attitude contribue plutôt à l'alimenter. Maintenant les salariés se rendent compte de la nécessité de développer le rapport de force à l'échelle de tous les hôpitaux et de tout le personnel. L'assemblée générale du 10 octobre a appelé l'ensemble du personnel de tous les hôpitaux à une manifestation jeudi 14 novembre à Paris.

Correspondant LO



Ehpad - Saint-Nicolas Angers: trop d'emplois?

La Cour des comptes a épinglé la gestion de l'Ehpad public Saint-Nicolas à Angers. Les journaux locaux en ont fait leurs choux gras, et ont même réussi à alarmer une partie du personnel du CHU, qui doit fusionner avec cet Ehpad au 1^{er} janvier prochain.

La Cour des comptes reproche à Saint-Nicolas de fonctionner avec davantage de personnel que les autres

établissements du même ordre, et de l'avoir financé en utilisant le crédit emploi compétitivité (CICE).

Quand la Cour fait ce reproche à la direction de l'Ehpad, elle reconnaît qu'en réalité le CICE ne sert qu'à augmenter les bénéfices des entreprises, pas à créer des emplois, surtout si ce sont des emplois publics!

Correspondant LO

SNCF - Atelier de Noisy-le-Sec: les ouvriers du nettoyage se sont fait respecter

Mardi 8 octobre, dans l'atelier de maintenance SNCF de Noisy-le-Sec, en Seine-Saint-Denis, la vingtaine d'ouvriers de la société Laser, qui assurent le nettoyage des trains des lignes de RER E et P, se sont mis en grève contre trois licenciements.

En mai dernier, Laser avait remporté l'appel d'offres pour le nettoyage en proposant, pour un marché d'environ 40 millions d'euros, 6 millions d'euros de moins que les deux autres prestataires. L'ancienne société, Samsic, a donc perdu le marché qu'elle détenait depuis deux ans et a dû plier bagage. Si les ouvriers sont

restés, comme le veut la loi, tout le matériel a été emporté par Samsic, jusqu'aux étiquettes sur les différents bidons de produits de nettoyage utilisés par les ouvriers.

Depuis trois mois, les ouvriers manquent donc de tout: gants, tenues de travail, produits, matériels, pour assurer le nettoyage

des trains. Plus grave, Laser paye les salaires avec huit jours de retard, sans régler du tout certaines primes et heures supplémentaires. De plus, certains salariés ont reçu des menaces. L'un d'entre eux a été convoqué pour un entretien disciplinaire, pour avoir parlé avec les cheminots!

Mardi 8 octobre, trois ouvriers dont les primes n'avaient pas été payées, et à qui on n'avait pas fourni le matériel de protection adéquat, ont refusé de nettoyer le dessous d'une rame qui

avait heurté un sanglier; c'est un travail pénible, avec un karcher et dans une fosse. La responsable de la société leur a alors signifié qu'ils étaient licenciés sur-le-champ, une décision prise par le patron de l'entreprise... à Marseille!

C'était sans compter sur la réaction des ouvriers. La vingtaine de présents ce jour-là sur le site de Noisy se sont rassemblés, pendant qu'un délégué CGT prévenait les ouvriers des différents chantiers du secteur de Paris-Est, dont

Noisy-le-Sec dépend. Sur tous les chantiers, le travail a cessé. La responsable a dû alors reculer sur les licenciements. Les ouvriers l'ont obligée à s'engager par écrit à rembourser par virement les primes et les heures non payées depuis trois mois; et ce au plus tard mardi 15, sinon la grève reprendrait.

La grève et la solidarité ont payé. C'est une bonne leçon infligée à Laser et à sa complice, le donneur d'ordres, la direction de la SNCF.

Correspondant LO

SNCF - Lyon Gerland: grève au Technicentre

Le Technicentre de Lyon Gerland assure l'entretien des rames TGV qui passent à Lyon. Sa construction, en 2009, avait été financée pour moitié par les collectivités locales. Encore aujourd'hui, la direction se vante souvent des bons chiffres du site. Il serait même le Technicentre qui rapporte le plus.

En revanche, concernant les travailleurs, les salaires restent au plancher: après dix ans d'ancienneté en 3x8, le salaire ne dépasse pas les 1500 euros, plus une prime d'équipe autour de 200 euros. Les nouveaux

embauchés démissionnent régulièrement au bout de quelques semaines, dès qu'ils voient leur fiche de paie!

Alors, suivant l'exemple de collègues en Île-de-France, notamment au

Technicentre de Villeneuve-Saint-Georges, les agents ont lancé un mouvement collectif pour obtenir une prime de 7 euros par jour, soit environ 200 euros par mois. Pour le moment, chacune des trois équipes fait grève alternativement, un jour par semaine. Les premières journées ont été un gros succès, avec près de 100% de grévistes à l'équipe Mécanique, ce qui n'avait jamais eu lieu. Le

24 octobre, jour de la grève nationale pour les retraites, toutes les équipes ont fait grève en même temps et le Technicentre était presque à l'arrêt.

La direction locale fait mine de discuter, sans avoir rien cédé. Mais elle ne semble pas sereine face à un mouvement qui, comme l'a dit un responsable du site, ouvre la boîte de Pandore. En effet, il y a bien d'autres sites SNCF aux

alentours, où les salaires ne sont guère meilleurs, et une victoire de la grève pourrait donner des idées à d'autres.

Mais les grévistes, eux, sont bien décidés à continuer. À chaque nouvelle journée, ils sont nombreux à se retrouver au piquet devant le centre, dans une ambiance calme et soudée qui fait bien sentir leur détermination.

Correspondant LO

PSA - Poissy : débrayage contre les pressions au départ

À l'usine Peugeot de Poissy, vendredi 11 octobre au matin, environ 70 ouvriers du Montage ont arrêté le travail pendant plus de trois heures pour demander l'arrêt des pressions qu'exerce la direction pour pousser les travailleurs à quitter l'usine.

Depuis des mois, elle tente d'en faire partir un maximum, dans le cadre d'un plan qui consiste à donner un maigre chèque en échange d'un licenciement volontaire du salarié. Pour l'année 2019, son objectif est de diminuer de 500 le nombre d'ouvriers en CDI. Elle vient de mettre fin à l'équipe de nuit, faisant passer en équipe de jour les ouvriers en CDI, et 500 intérimaires ont été licenciés. De plus, elle vient d'annoncer pour le début de 2020 le passage en une seule équipe d'une grande partie de l'usine. La direction fait donc pression pour pousser les ouvriers à partir, notamment par des mutations imposées.

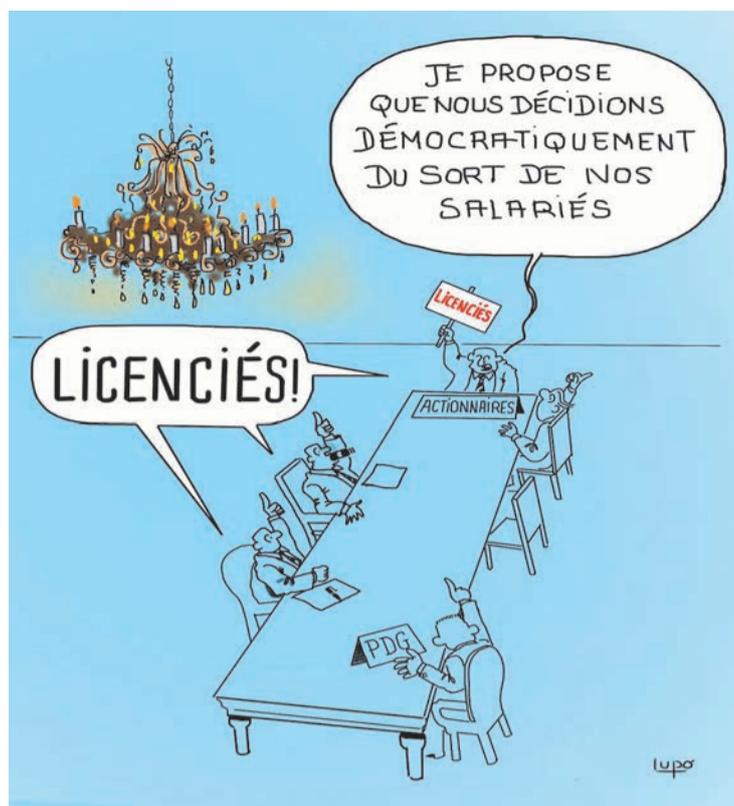
C'est pourquoi, vendredi 11 dès 6 heures, la quasi-totalité des ouvriers de la chaîne de préparation des moteurs ont arrêté le travail et ont fait le tour des chaînes de l'atelier du Montage pour entraîner leurs camarades dans la grève. Au total, 75 grévistes ont exigé la venue du chef du personnel du

Montage. Pour une fois, il a dû sortir de son lit plus tôt. Les grévistes, embauchés et intérimaires, l'ont interpellé pendant plus d'une heure. Ils ont revendiqué le maintien et l'embauche des centaines d'intérimaires de l'usine, l'arrêt des mutations forcées d'un poste à l'autre et d'une équipe à l'autre, le maintien des

lignes de transport quotidiennes pour venir à l'usine et l'arrêt du harcèlement de la direction pour faire quitter l'usine aux ouvriers. Le chef du personnel a seulement bredouillé quelques phrases creuses.

Pour relancer la production, la direction est allée jusqu'à mettre 27 personnes pour remplacer les neuf grévistes de la chaîne des moteurs! Au fond, elle a ainsi fait elle-même la démonstration que partager le travail entre tous est possible.

Correspondant LO



Mauvais acteurs pour un drôle de spectacle!

Lundi 14 octobre, la direction de l'usine PSA de Poissy avait prévu, de longue date, de faire venir tous les travailleurs dans leurs horaires d'équipe, mais sans travailler et pour assister à des réunions avec des entreprises extérieures.

Elle sort les grands moyens car elle ne trouve que très peu de candidats au départ.

Ce jour-là les ouvriers, par groupes de 30, ont donc vu défiler une quinzaine d'entreprises qui disaient avoir 2 000 emplois à proposer. Leurs représentants ont tenté de détailler leurs avantages sociaux prétendument merveilleux, tout

en expliquant qu'ils n'arrivaient pas à recruter! Ils se sont vu répondre que les chômeurs étaient à Pôle emploi, pas à PSA. Mais surtout, avec tous, il était visible que le sujet tabou était les salaires. Du coup, tout le monde a compris que ce n'était pas parce que ceux-ci étaient trop élevés...

Des entreprises comme Air France ou La Poste, qui

suppriment déjà des emplois, étaient présentes. Adecco est venu expliquer l'intérêt de laisser tomber le CDI PSA pour un CDI intérim. Autant dire que cela n'a convaincu personne, mais plutôt généré des réactions hostiles.

Une représentante d'une entreprise s'est permis de dire qu'elle préférerait recruter des CDI PSA plutôt que des chômeurs car, d'après elle, ceux-ci ne voulaient pas travailler. Elle s'est fait huer et remettre à sa place, et elle a dû partir furieuse.

Dans d'autres réunions, des ouvriers qui

commençaient à trouver le temps long se sont mis à chanter ou demandaient systématiquement s'il y avait un bon CE, car il n'y avait que ça d'intéressant.

Cette journée de bla-bla aura au moins servi, dans la plupart des groupes, à rigoler un peu ou à dormir pour récupérer.

Combien a-t-elle coûté à la direction? Il y a peu de chances qu'on le sache. Mais tout cet argent perdu à tenter de convaincre les travailleurs de démissionner serait mieux utilisé dans leurs poches.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal. Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Tunisie : entre un affairiste et un réactionnaire

Le deuxième tour de l'élection présidentielle en Tunisie, le 13 octobre, a été marqué par le rejet de l'un des candidats, Nabil Karoui, et de ce qu'il représente, plus que par l'adhésion enthousiaste à la personne et au programme de l'autre, Kaïs Saïed.

Au premier tour, les électeurs avaient signifié aux 26 candidats qu'ils en avaient assez du système qu'ils représentent. Mais la loi électorale fait qu'au second, deux des candidats, les moins rejetés, restaient en lice. Le président de la République tunisienne est donc élu aussi mal que celui de la République française, par défaut.

Au second tour, Karoui, qui se présentait sous l'étiquette vague « Au cœur de la Tunisie », a doublé ses voix tandis que Saïed, qui se voulait candidat « indépendant » des partis, les a plus que quadruplés avec 2,7 millions de suffrages. Sur plus de sept millions d'inscrits, seuls 3,8 millions se sont exprimés, dont 72 % sur le nom de Kaïs Saïed. Forcée de choisir entre la peste et le choléra, la population hérite donc à la tête du pays d'un réactionnaire islamiste mal dissimulé.

S'étant présenté comme le Monsieur Propre de la

classe politique tunisienne, peu avare de « nouveau système », de « nouveaux instruments juridiques », de « changement de légitimité », Saïed est aussi connu pour ses positions réactionnaires. Parfois taxé d'influences salafistes, il est en tout cas opposé à l'abrogation de la peine de mort, à la dépénalisation de l'homosexualité et à la modification de la loi qui limite l'héritage d'une sœur à la moitié de celui de son frère. Tout cela au nom de ce que Saïed appelle la véritable « équité », opposée à « l'égalité formelle ». La revendication des droits élémentaires et indispensables ne serait, selon lui, qu'un faux problème posé sous l'influence des « recommandations de l'Europe ».

De son côté, Nabil Karoui, souvent vu comme le Berlusconi tunisien puisque beau parleur et propriétaire de la chaîne de télévision Nessma, se voulait le candidat « moderniste ». L'image



Nabil Karoui et Kaïs Saïed.

d'homme intègre, austère et rigide qu'a présentée Saïed, son indépendance affichée vis-à-vis des partis existants contrastait avec celle de Karoui, le bourgeois européenisé, obligé de faire campagne depuis sa prison, accusé de corruption et blanchiment. Ce dernier avait fait campagne pour l'éradication de la pauvreté, distribué des aides lors de ses visites, mais le « candidat des pâtes » comme disaient ses détracteurs n'a pas convaincu les masses de jeunes sans emploi et les femmes des campagnes qui

luttent pour survivre.

Dans ce second tour, Saïed a sans doute obtenu aussi les voix du candidat du parti islamo-conservateur Ennahda, arrivé alors en 3^e position. Entre les deux tours d'ailleurs, l'élection législative a aussi porté en tête Ennahda, même s'il n'obtient que 52 sièges au lieu de 89 dans la précédente assemblée. Le parti islamiste est suivi de Qalb Tounès, le nouveau parti de Karoui, qui obtient 38 sièges. La formation du nouveau gouvernement est à présent entre les mains d'un

duo entre Saïed, le nouveau président, et le représentant d'Ennahda, Rached Ghannouchi.

Près de neuf ans après le mouvement populaire qui a chassé Ben Ali, personne ne peut regretter la fin de la dictature. Mais le poids du chômage, de la corruption, de la hausse des prix (7% officiellement en 2019), la pauvreté de régions entières, notamment rurales, ne peuvent qu'alimenter la révolte des oubliés. Les résultats de ces élections n'y changeront rien.

Viviane Lafont

Manifestation de pompiers : nombreux et en colère

Le 15 octobre, entre sept et dix mille manifestants, dont un grand nombre de pompiers venus de tout le pays, se sont retrouvés à Paris. En grève depuis des mois, ils ont été accueillis avec gaz lacrymogènes et canons à eau.

Les 250 000 pompiers, dont 40 000 professionnels, dénoncent essentiellement le manque d'effectifs et les salaires insuffisants. Pourtant, les interventions se multiplient et, ajoutent-ils depuis des mois, celles-ci consistent très souvent à suppléer aux déficiences des services aux personnes âgées, malades. Le manque de présence médicale, d'ambulanciers, l'engorgement des Urgences hospitalières, les oblige à faire de l'assistance médico-sociale pour laquelle ils ne sont pas assez nombreux. Leurs syndicats précisent, par exemple, que cette année 3 000 jeunes ont réussi le concours mais n'ont pu être recrutés faute de moyens.

La colère vise aussi bien le gouvernement et le ministère de l'Intérieur dont ils dépendent que les collectivités locales qui financent les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). Or les deux se

renvoient la balle.

Outre les problèmes cruciaux d'effectifs, les pompiers s'opposent à la remise en cause de leur retraite, qui leur permet de partir à 57 ans aujourd'hui et qui pourrait passer à 62 ans ! Ils réclament, pour leur salaire, une revalorisation de la prime de feu (28% du salaire de base, contre 19% actuellement) à hauteur des primes de risques accordées aux policiers et gendarmes.

Frappés par le mépris du ministre, en déplacement dans l'Aude au moment de la manifestation, ils l'ont hué quand on leur a transmis son refus de répondre. En revanche, Castaner ne les a pas oubliés et a fait donner sa police contre ceux dont les revendications sont plus que légitimes. D'ailleurs, les pompiers ne comptent pas en rester là et leur intersyndicale a déposé des préavis de grève pour poursuivre leur mouvement.

Guillaume Lancien

Tourisme médical : une bouffée d'oxygène ?

Au salon professionnel du tourisme, à Paris, entre le 1er et le 4 octobre, pour la première fois en France, une partie était réservée au tourisme médical.

Depuis quelques années, celui-ci se développe jusqu'à représenter 60 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans le monde et a concerné 15 millions de déplacements. En France, une dizaine de sociétés sont en concurrence sur ce créneau qui est promis à une forte croissance.

On est loin de l'aide médicale dénoncée par les politiciens et Macron quand ils accusent les migrants de venir pour profiter des prestations sociales et en particulier de la Sécurité sociale. Il s'agit dans ce cas de personnes fortunées qui peuvent financer le transport, l'intervention ou les soins et les suites d'une opération par

exemple. Les tarifs des hôpitaux ou cliniques sont 30 à 50% plus cher dans ce cas que pour les habitants du pays mais même avec cette augmentation, ils restent moins cher que dans les pays d'origine. C'est le cas pour des Américains ou des patients du Moyen-Orient. Parfois ces malades essaient ainsi d'échapper à des délais d'attente trop longs dans leur pays.

Pour attirer ces patients, les hôpitaux doivent adapter leur offre à cette clientèle, notamment avec des chambres particulières plutôt luxueuses. D'autant qu'il y a une concurrence, ces riches patients étant

attendus aussi en Allemagne, en Thaïlande et bien d'autres destinations.

En France, ce type de tourisme est même présenté comme une solution au déficit des hôpitaux. Le président de la Fédération hospitalière de France l'a déclaré dans la presse : « Le déficit des hôpitaux cette année est de 600 millions d'euros, donc 2 milliards c'est 3 fois le déficit des hôpitaux. Évidemment, c'est une manne ! Ça peut être une bouffée d'oxygène, qui permet de remettre un peu d'huile dans les rouages, c'est important. » Il est peu probable que le personnel des hôpitaux ou les patients ordinaires ou sans fortune en profitent en quoi que ce soit.

Inès Rabah

Cercle Léon Trotsky

Algérie : révolte contre le système politique et aspirations sociales

Vendredi 18 octobre à 20h 30

Grande salle de la Mutualité -
24, rue Saint-Victor - Paris 5^e - Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros